

Aujourd'hui



C1 DESIGN

Les salons de coiffure pour enfants placent les petits clients dans un univers familial et sympathique, qui les incite à accepter sans trop rechigner le peigne et les ciseaux.

A10 TMM

Le déficit de 752 000 \$ du Théâtre du Nouveau Monde pourrait provoquer le retrait d'une des cinq pièces prévues dans la programmation des 40 ans de cette maison.

B1 GRANDE-BALEINE

Le ministre de l'Environnement affirme que Québec peut entreprendre la construction du complexe énergétique de Grande-Baleine sans l'assentiment d'Ottawa.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	C4 à C8
marchandises	C8
emplois	C8, C9
automobiles	C9 à C11
propositions d'affaires	B13
Arts et spectacles	
informations	A10 à A13
horaires cinéma	A12, A13
horaires télé	A11
Bandes dessinées	C7
Bridge	C9
Décès	C12
Design	C1 à C3
Économie	B5 à B13
Êtes-vous observateur?	C4
Feuilleton	C5
Horoscope	C8
Le monde	B3
Loteries	A2, A4
Mots croisés	C10
«Mot mystère»	C9

Cyclistes: de nouveaux règlements l'an prochain?

LA PRESSE

AH! CHOUETTE, ON VA POUVOIR SE PAYER ENCORE QUELQUES PIÉTONS, D'IC LA!



AH! CHOUETTE, ON VA POUVOIR SE PAYER QUELQUES CYCLISTES, ENCORE!



Lavalin avait des dettes de 860 millions

Bernard Lamarre et ses trois partenaires ont tout perdu

JACQUES BENOÎT

Les dettes du Groupe Lavalin, à court et à long terme, atteignent au total 860 millions au 31 août 1990, dont quelque 370 millions en ce qui concerne Lavalin Inc., la division génie et construction qui vient de passer à SNC.

Pour ce qui est des quatre fondateurs de Lavalin, MM. Bernard Lamarre, Jacques Lamarre, Marcel Dufour et Armand Couture, ils ont tout perdu dans la tourmente qui vient de secouer le groupe.

«Les dettes totales étaient de

l'ordre de 370 millions pour Lavalin Inc. et dans ça, il y a des avances inter-compagnies», a indiqué hier, dans une interview à La Presse, M. Serge Saucier, président du cabinet de comptables Raymond, Martin, Chabot et Paré (RCMP). «Mais si je vous dis qu'ils ont au même moment 440 millions d'actif...»

Kemtec

Car, malgré l'énormité des sommes en cause, ce n'est pas, à son avis, les dettes de Lavalin qui expliquent ses difficultés et son démantèlement, alors que le groupe disposait de plus de 120 millions de capitaux propres.

«La cause première des difficultés, c'est Kemtec, ça ne fait pas l'ombre d'un doute. Suivie du problème des avions. Il n'y a pas de troisième cause, pour moi c'est clair», fait observer celui qui fut chargé, en février dernier, par les quatre actionnaires de Lavalin d'étudier la situation de la société et de proposer une solution à ses problèmes.

La situation en deux mots: Lavalin a dû injecter «100-105 millions» dans Kemtec, dont «30-55 millions» pris à même la marge de crédit bancaire de la division génie et construction, c'est-à-dire Lavalin Inc. «C'est la base de nos difficultés», disait déjà en juin à

La Presse M. Yves Bérubé, alors président de Lavalin Inc. et maintenant vice-président exécutif de SNC-Lavalin.

Et puis, ajoute le président de RCMP, «depuis le début de l'année, Kemtec perdait cinq millions par mois de son cash flow, le déficit augmentait d'un mois à l'autre. Une société qui perd 5 millions à tous les mois, vous voyez ce que ça produit. Il y a une limite à ce qu'on peut tolérer. 105 millions était une somme qui dépassait les capacités de l'entreprise».

VOIR DETTES EN A 2

■ Lavalin a-t-il encore les moyens d'être mécène? Page B 5



Bernard Lamarre a tout perdu.

La méningite et Le Vieux Village: une simple coïncidence

— le Dr Jean Robert

ÉRIC TROTTIER

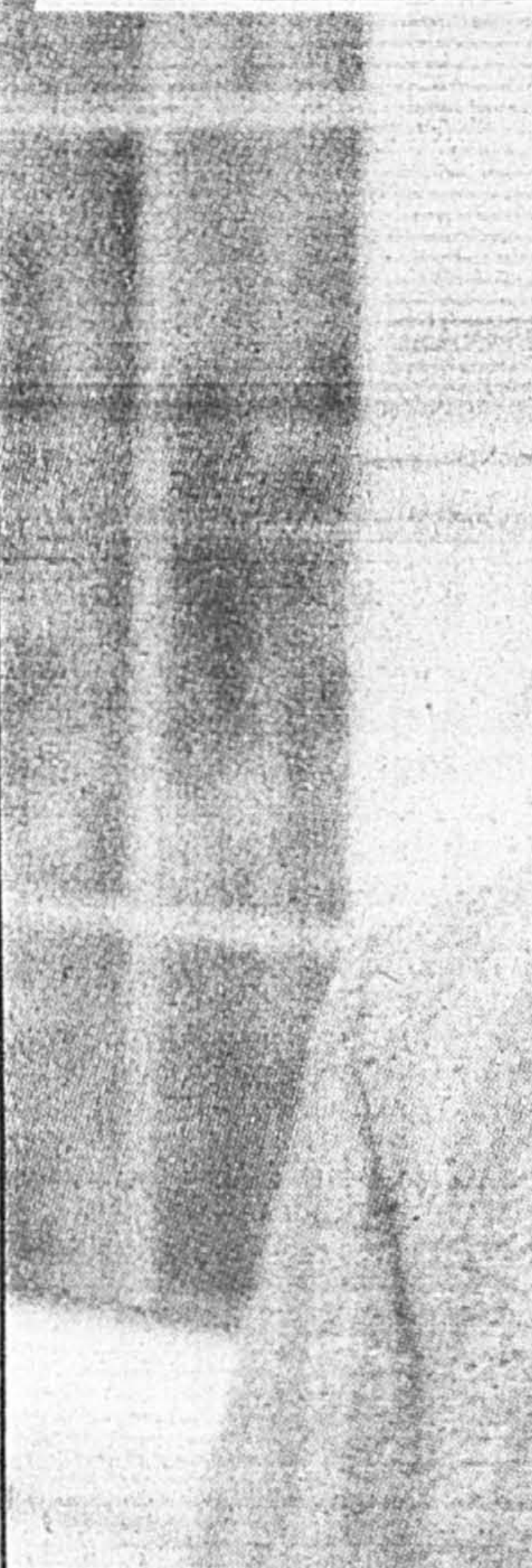
Martin Clavet, emporté lundi à l'âge de 20 ans par la méningite, a bel et bien passé une soirée à la brasserie Le Vieux Village, de Boucherville, il y a une semaine, en compagnie de 200 employés de La Ronde.

Depuis le printemps, le jeune Clavet est le cinquième à contracter la maladie — trois ont depuis perdu la vie — après avoir eu au préalable un lien plus ou moins direct avec ce bistrot bien connu de la Rive-Sud. Quoi qu'il en soit, le docteur Jean Robert, directeur du Département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc, refuse de croire qu'il y ait une relation entre ces cinq cas et la brasserie.

«Si toutes ces victimes ont fréquenté Le Vieux Village peu de temps avant d'être atteintes, c'est une simple coïncidence», soutient le médecin. Il ajoute que le DSC de Saint-Luc ne cherche pas à vérifier l'état de santé des autres employés de La Ronde qui étaient au Vieux Village, le 7 août. «On ne court pas après les gens puisqu'ils ont surtout besoin d'information», dit-il.

Toutefois, une jeune Montéréalaise affirme qu'un médecin de l'hôpital Saint-Luc l'a jointe, hier, après avoir appris qu'elle avait passé la soirée au Vieux Village avec d'autres employés de La Ronde. «Le docteur Dorice Deshaies m'a demandé si je pouvais lui fournir le nom d'autres jeunes qui ont fêté au Vieux Village ce soir-là», raconte Brigitte Bédard, amie d'un employé de La Ronde.

VOIR MÉNINGITE EN A 2



M. Roland Clavet, le père de Martin (en médaillon), souhaite que tous ceux qui ont côtoyé son fils ces derniers temps se rapportent à un DSC.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Un homme affirme avoir commis 60 meurtres aux USA depuis 1977

d'après CP, AP, Reuter et UPI
BILOXI, Mississippi

Donald Leroy Evans, qui s'est reconnu coupable, au début de la semaine, d'avoir enlevé, violé et tué une fillette de 10 ans au Mississippi, a affirmé hier qu'il avait assassiné plus de 60 personnes depuis 1977, et a demandé à être exécuté.

Si ces aveux se révèlent fondés, Evans, qui est âgé de 34 ans, serait l'auteur du plus grand nombre de meurtres en série jamais commis dans l'histoire des États-Unis.

Jusqu'à maintenant, le nombre le plus élevé d'assassinats était attribué à Donald Harvey, un ex-infirmier qui a été condamné à la prison à vie après s'être reconnu coupable de 37 meurtres commis dans l'Ohio et au Kentucky en 1986 et 1987.



Donald Leroy Evans

PHOTO AP

Pour sa part, John Wayne Gacy a été reconnu coupable en 1980 du meurtre de 33 jeunes gens et adolescents tués à Chicago entre 1972 et 1978. Gacy attend son exécution dans l'Illinois.

Hier, lors de sa comparution

devant le tribunal de district de Biloxi, Evans, qui avait bénéficié au début de l'année d'une mise en liberté conditionnelle au Texas, où il purgeait une sentence pour viol, a déclaré avoir violé et tué au moins six femmes en Floride, dans l'Illinois et au Texas avant 1987, puis avoir commis d'autres assassinats dans 14 autres États.

Dimanche, il avait conduit les policiers dans un bois situé près de la localité de Picayune, au Mississippi, où l'on découvrit le corps de la petite Beatrice Routh, âgée de 10 ans. La fillette avait été enlevée le 1^{er} août sur une plage de Gulfport.

Selon Fred Lusk, un avocat nommé par le tribunal pour représenter Evans, celui-ci a précisé que la plupart de ses victimes étaient des femmes — souvent des prostituées — qu'il avait tout

VOIR MEURTRES EN A 2

Des diplomates canadiens ont soumis des comptes de dépenses falsifiés

d'après Canadian Press
OTTAWA

Un certain nombre de diplomates canadiens, dont plusieurs ambassadeurs, ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour avoir soumis des comptes de dépenses falsifiés.

Denis Laliberté, porte-parole du ministère des Affaires extérieures, a révélé que cette pratique avait été découverte il y a trois ans, à l'occasion d'une vérification de routine effectuée à l'ambassade du Canada à Paris.

En réponse à une question, M. Laliberté a confirmé que plusieurs ambassadeurs faisaient partie des diplomates

pris sur le fait, et qu'ils avaient fait l'objet de sanctions. Il s'est refusé à citer aucun nom.

Les sanctions en question, a-t-il précisé, sont allées de la réprimande à une suspension de trente jours sans solde. De plus, le gouvernement a réclamé le remboursement des sommes perçues en trop.

Cette pratique, a souligné le porte-parole, ne se limitait pas aux employés des Affaires extérieures, mais ceux d'autres ministères y ont aussi participé. Elle ne pouvait profiter qu'aux fonctionnaires en poste outre-mer, mais, a-t-il rappelé, cela est souvent le cas de membres de Santé et Bien-être Canada.

VOIR COMPTES EN A 2

Garantie 3 ans

5 ans total

EN PRIME

2 ans

HITACHI

ÉCRAN DE 28 POUCES
SON STÉRÉO
ENTRÉE AUDIO-VIDÉO

28"

SEULEMENT 799\$

DEPUIS 1956

Louis Fillion

ELECTRONIQUE

5730, SHERBROOKE EST, MONTRÉAL 254-6041

SUITE DE LA UNE

DETTES

Lavalin avait des dettes de 860 millions

se. Jumelés à ça, vous avez les avions qui ont entraîné des pertes qui se situent entre 60 et 70 millions US».

Aménagée dans les installations de l'ex-raffinerie de Gulf à Montréal-Est, Kemtec, qui a fermé ses portes (temporairement, dit-on) début août, fabriquait avec du naphthé des produits tels que le paraxylène utilisé dans la fabrication du polyester.

L'erreur du groupe, dit-il en substance M. Saucier, fut de s'aventurer sur un terrain — la pétrochimie — dominé par des entreprises géantes et où les prix fluctuent sans même que des joueurs de la taille de Lavalin sachent pourquoi. Ainsi, la guerre du golfe Persique provoqua un effondrement des cours, qui compliqua d'autant la situation de Kemtec.

«Le drame de Kemtec, ce n'est pas que l'usine n'est pas performante, c'est *the state of the art*, une des meilleures au monde, dit-il. Avec la guerre du Golfe, le marché s'est effondré. Dans ce domaine, les prix se décident ailleurs dans le monde — Exxon, Shell, etc., décident. Ça me fait penser à une souris qui se promène dans une cage d'éléphants. Elle peut s'en tirer, ou un éléphant peut l'écraser sans même s'en rendre compte. Quand vous êtes dans un monde dominé par des *majors*, il faut que vous soyez un *major* vous-même.»

La guerre du Golfe fut également catastrophique pour la filiale de Lavalin (International Aero-plane Company) qui avait acheté deux Airbus A310 de PWA Corporation (la société-mère de Canadien International) et s'était engagée à lui en acheter huit de plus. Parce que, explique-t-il, le trafic aérien diminua alors de façon considérable, ce qui rendit impossible la location ou la vente des Airbus.

Bernard Lamarre perd tout

Pour les quatre actionnaires de Lavalin, dit-il en substance, tout cela aura été terrible.

«Bernard Lamarre perd tout ce qu'il avait. Tous ses biens. Il n'a plus aucun bien personnel, dit M. Saucier, et on en a le cœur serré. A ma connaissance. Tous ses biens étaient investis dans Lavalin. Ainsi en est-il des trois autres partenaires. Ils perdent tout. 100 p. cent.»

Alors, note-t-il, qu'ils auraient pu vendre, mettre de l'argent dans leur poche, et s'en aller. C'est bien mal connaître Bernard Lamarre. Il avait à cœur que Lavalin Inc. soit sauvée et que les 4000 employés gardent leurs emplois. □

MÉNINGITE

La méningite et Le Vieux Village: une simple coïncidence

Un brouillard entoure toute cette histoire de brasserie. Les autorités médicales continuent d'affirmer qu'un lieu physique ne peut transmettre la bactérie qui cause la méningite. Mais de plus en plus de gens sont inquiétés par ces cinq «coïncidences».

Hier soir, à sa sortie du salon funéraire où est exposé Martin, dans le nord de la ville, le père de la victime, M. Roland Clavet, a indiqué que onze proches de la famille ont suivi un traitement préventif à base d'antibiotiques, prescrit par le DSC de Saint-Luc. «Pour Martin, il est trop tard. Mais je souhaite que tous ceux qui l'ont côtoyé ces derniers



Les quatre fondateurs de Lavalin, MM. Armand Couture, Marcel Dufour, Bernard et Jacques Lamarre, ont tout perdu dans la tourmente qui a secoué le groupe.



Stéphane Vachon, collègue de travail de Martin Clavet au manège la Troïka, à La Ronde a dit: «J'ai un peu peur. J'aurais aimé suivre un traitement préventif, mais mes patrons ont refusé.»

temps se rapportent à un DSC. Ça aidera peut-être à découvrir le porteur de la bactérie.»

«Et s'il y avait vraiment un lien?» a pour sa part demandé l'oncle de Martin, M. Pierre Raiche. «Je ne dis pas que la brasserie est en cause, mais il me semble que cinq personnes atteintes de la méningite, ça commence à faire un dénominateur commun. A mon avis, les médecins doivent prendre leurs responsabilités et mener une enquête plus approfondie.»

Pendant ce temps, les 200 jeunes employés de La Ronde qui as-

sistaient à la soirée organisée au Vieux Village ont vécu une journée des plus angoissantes, hier. Encore en état de choc, un collègue de Martin, Yves Tassé, a expliqué qu'il suivait aujourd'hui le traitement aux antibiotiques. «Je ne veux pas prendre de risques», a-t-il dit. Plusieurs de ses confrères et consœurs ont avoué qu'ils allaient faire de même.

Hier matin, les deux employés qui font fonctionner le manège appelé la Troïka, à La Ronde, là où travaillait Martin Clavet, ont refusé d'entrer dans la minuscule cabine dans laquelle la victime effectuait son boulot. «J'ai un peu peur du fait que l'incubation du méningocoque dure jusqu'à dix jours. J'aurais aimé suivre un traitement préventif, mais mes patrons ont refusé», a expliqué Stéphane Vachon, qui n'était pas de la soirée au Vieux Village.

L'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), qui exploite La Ronde, a cependant accepté de désinfecter la cabine de la Troïka avant de la remettre en marche, en début d'après-midi.

Autres victimes

La Presse a appris qu'au moins deux autres personnes ont perdu la vie après avoir attrapé la méningite, depuis deux semaines. Une jeune fille de 12 ans dont l'identité n'a pu être révélée est morte au tout début du mois, à l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, a relaté le docteur Jean Robert.

Une autre adolescente, Sophie Tapp, 13 ans, de Laval, est décédée à l'hôpital Sainte-Justine dans les mêmes circonstances, il y a neuf jours. Son médecin, Catherine Farrell, a précisé qu'elle avait suivi un traitement pendant trois jours avant de mourir. «Il s'agit de la même bactérie qui a provoqué la mort des autres», a-t-elle souligné.

Le docteur Farrell a enfin confirmé que la méningite a été plus meurtrière en 1991. L'an dernier, le Québec a enregistré 123 cas de méningite. A ce jour, le nombre de personnes atteintes s'élève déjà à 103 — 11 en sont morts — et plusieurs s'attendent à atteindre le chiffre de 150 avant le 31 décembre prochain.

Les médecins expliquent que les gens doivent être en «contact étroit» plus de huit heures par jour avec un porteur pour avoir une possibilité de transmission. Le méningocoque se propage par

les gouttelettes d'eau qui sortent de la bouche. Sept à dix p. cent de la population est composée de porteurs sains.

Bien qu'un très petit nombre de gens entrés en contact avec le méningocoque en souffrent, pour les malades il suffit bien souvent de se soumettre à un traitement aux antibiotiques pour enrayer la maladie, si celle-ci est diagnostiquée à temps. Sans quoi, elle peut causer la mort en moins de 24 heures. □

OTAGES

Une cassette pourrait faire débloquer l'affaire des otages

de la Défense a démenti qu'Israël s'apprête à libérer des prisonniers libanais. «Notre position demeure inchangée: nous sommes prêts à engager des négociations après avoir obtenu des informations concernant nos sept soldats disparus ou prisonniers au Liban», a indiqué le porte-parole Danny Naveh.

Javier Perez de Cuellar a cependant dit que les Israéliens «seraient prêts à tous les efforts s'ils connaissaient clairement le sort de leurs disparus». Prié de dire si les Israéliens se contenteraient

d'une vidéocassette ou d'un rapport de la Croix-Rouge, il a répondu: «Ils sont très souples sur ce point».

Selon Ahmed Djibril, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP-CG), trois des soldats israéliens disparus sont en vie et entre les mains de groupes pro-iraniens. Un autre est mort, et les trois derniers le sont sans doute aussi.

À Beyrouth, un responsable fondamentaliste musulman a déclaré qu'il n'y aurait pas de nouvelle libération d'otage occidental au Liban tant qu'Israël n'aura pas libéré au moins une partie de ses prisonniers arabes.

«Les choses ne sont pas aussi simples que les décrivent les médias. La question est toujours très, très délicate», a-t-il ajouté, en estimant toutefois que «la crise des otages touchait à sa fin».

Le principal journal de Téhéran, Keyhan (proche des radicaux), a critiqué pour la première fois les négociations en cours pour résoudre la crise des otages. «A un moment où les États-Unis tentent de faire passer sous leur contrôle tous les aspects de la situation au Proche-Orient, la libération de deux otages étrangers

(la semaine dernière) doit au moins être considérée comme une décision prématurée, si l'on ne veut pas parler d'erreur de la part des combattants libanais», a écrit un commentateur de Keyhan.

Le secrétaire général de l'ONU a d'autre part estimé qu'il ne fallait pas «faire l'amalgame» entre les détenus du Proche-Orient et les détenus arabes en Europe, dont l'élargissement a été demandé dans une lettre à l'ONU par le Jihad islamique, un groupe qui détient des occidentaux au Liban.

L'Allemagne, qui détient deux frères chiites libanais, Mohammed et Abbas Hamadé, emprisonnés pour terrorisme, a indiqué qu'elle n'envisageait pas «pour l'instant» de les relâcher en échange des deux otages allemands détenus au Liban.

Le président Richard von Weizsäcker étudie néanmoins des demandes de grâce présentées par les deux frères. Mardi soir, M. Perez de Cuellar avait rencontré deux hauts fonctionnaires allemands à Genève. □

MEURTRES

Un homme affirme avoir commis 60 meurtres aux USA depuis 1977

d'abord violées avant de les tuer; mais il aurait également assassiné plusieurs hommes, afin de pouvoir s'attaquer ensuite à leurs femmes ou à leurs amis, qu'il tuait à leur tour.

Un détective de Gulfport, au Mississippi, qui a insisté pour ne pas être identifié, a souligné que tous les efforts possibles étaient effectués pour vérifier le bien fondé des informations fournies par le suspect, mais que l'on procédait avec la plus grande prudence, «personne ne souhaitant une répétition de l'affaire Henry Lucas». Lucas, un autre Texan, avait affirmé avoir commis plus de cent meurtres, mais il s'était rétracté par la suite, en expliquant qu'il avait simplement voulu jouir de la publicité que lui avaient value ses aveux.

Pour l'instant, outre la petite Bearrice, deux autres meurtres ont été confirmés, l'un à Fort Lauderdale et l'autre à Daytona Beach, en Floride. «Evans possédait à ce sujet des informations que seul le tueur aurait pu détenir», a précisé Lusk, en ajoutant qu'Evans paraissait connaître parfaitement la différence entre le bien et le mal et qu'il se conduisait comme un homme en pleine possession de ses facultés mentales. «Il insiste pour être condamné à mort, et est déterminé à rejeter toutes les procédures en appel prévues par la loi.» □

COMPTES

Des diplomates canadiens ont soumis des comptes de dépenses falsifiés

nada, de l'Agence canadienne de développement international et du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie, mais aucune accusation criminelle n'a été portée jusqu'à maintenant. Les décisions qui pourraient être prises à ce sujet ne dépendront aucunement de la possibilité que le coupable ait déjà fait l'objet de sanctions, car il s'agit, précise-t-on, de deux processus totalement distincts.

La plupart des fausses réclamations portaient sur des voyages en avion à plein tarif, alors que l'on avait en fait utilisé des billets à tarif réduit: le fraudeur achetait un billet à plein tarif, puis l'annulait et achetait un billet moins cher. Il soumettait ensuite le premier billet dans son compte de dépenses. □

Saisie de marijuana

Presse Canadienne

STUKELY-SUD

■ Les agents de la Sûreté du Québec sont «allés aux foins», hier, à Stukely-Sud, en Estrie: ils ont récolté environ 1300 plants de marijuana valant environ 130 000 \$.

Entassés dans un camion nolisé, les plants de mari ont pris, hier soir, la direction du quartier général de la SQ à Sherbrooke où on décidera de quelle façon, quand et à quel endroit ils seront détruits.

Aucune arrestation n'avait été effectuée relativement à cette saisie.

«L'enquête se poursuit, a commenté l'agent Jocelyn Latulipe, porte-parole de la SQ. Il est toutefois possible que des personnes soient arrêtées au cours des prochains jours.»

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131, rue Sherbrooke Est, de 9 h à 20 h; à la station de radio CFCE, 405, rue Ogilvy, de 10 h à 20 h;
- Aylmer: à la caserne des pompiers, 425, rue Wilfrid-Lavigne, de 14 h 30 à 20 h 30.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 23 25 28 30 32 49 (18)
E-X-T-R-A 1 8 7 3 9 3

La Quotidienne
tirage d'hier

à trois chiffres **338**
à quatre chiffres **3513**

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6892

Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h. à 17 h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Presse 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Éprellement: numéro 14000 — Port de retour garanti. (USPS 003592) Châlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI
15 AOÛT 1991

33-4-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111



Edward Tracy, l'otage américain libéré ces derniers jours après avoir croupi près de cinq ans dans les geôles du Hezbollah, au Liban, a été chaudement accueilli par ses deux filles, Monica (à gauche) et Margaret, à son arrivée, hier, à Boston où il doit subir des examens médicaux.

PHOTO REUTER

Kahnawake: jets de cailloux et de cocktails Molotov sur la 132

Un policier de la GRC légèrement blessé; un automobiliste a dû traverser une barrière de feu

GILLES ST-JEAN

■ Un policier de la GRC a été blessé et plusieurs automobilistes ont signalé des jets de cailloux et de cocktails Molotov, au cours de la nuit d'hier, en passant sur les routes provinciales traversant le territoire mohawk de Kahnawake.

Un automobiliste de Mercier, M. Jean-Pierre Tougas, a même raconté qu'il était passé au travers d'une mare d'essence en feu, à la sortie du pont Mercier. M. Tougas a déclaré sur les ondes de la station de radio CJMS qu'il

rentrait de Montréal en compagnie de sa femme, entre minuit et minuit 30, quand il a vu du feu sur la route.

«C'étaient des boules de feu de bord en bord de la route. Ça venait d'un fossé», a-t-il dit à la radio.

M. Tougas a traversé les flammes sans que son véhicule ait subi de dommages importants.

Pour sa part, Me Jean Francoeur, l'avocat de Châteauguay à qui il s'est adressé, hier, pour savoir quels recours il avait, a raconté à *La Presse* que le réservoir d'essence de la voiture de M. Tougas avait manifesté une fuite, récemment.

«La voiture aurait pu s'enflammer et exploser en traversant le feu», a affirmé l'avocat.

Plusieurs citoyens ont signalé à la police des jets de cocktails Molotov vers minuit, a noté de son côté l'agent André Blanchette, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Une dizaine de personnes

«Trois personnes en ont signalé une dizaine. La SQ a envoyé des policiers; leur voiture a été atteinte aussi par des pierres lancées par des personnes camouflées dans un bois», a raconté M. Blanchette.

«Par la suite, une dizaine de personnes ont été vues au bord de la route, discutant avec les Peacekeepers qui avaient quatre autos-patrouille sur les lieux. A un moment, un bloc de ciment a été lancé par-dessus une voiture des Peacekeepers, faisant voler les glaces d'une voiture de la GRC en éclats. Un gendarme a été légèrement blessé à la gorge par des éclats de verre», a-t-il ajouté.

Selon M. Blanchette, la SQ a récupéré le bloc de ciment, d'un poids de deux à trois kilos et qui provient apparemment d'un tuyau. Le bloc ne peut avoir été

lancé que par un membre du groupe de jeunes Indiens aperçus près des autos des Peacekeepers, a-t-il signalé.

Les Peacekeepers collaborent à l'enquête de la SQ.

Le directeur adjoint des Peacekeepers, M. Warren White, a déclaré à la Presse Canadienne qu'un adolescent de 13 ans était soupçonné d'avoir lancé le morceau de ciment. Selon lui, quatre à cinq jeunes seraient impliqués dans les incidents.

De son côté, Me Francoeur, qui représente aussi Tommy Gravin, un résident de Châteauguay blessé par balles en traversant le territoire mohawk de Kahnawake,

en avril, s'est indigné de l'inaction du gouvernement en ce qui a trait aux nombreux incidents survenus depuis quelques mois.

«Quand des motards s'en prennent à des tiers, l'État intervient et les arrête. Là, il y a eu des policiers blessés et les gens courent manifestement un danger en traversant le territoire de Kahnawake», a dit l'avocat.

M. François Grenon, un porte-parole du ministre de la Sécurité publique, a indiqué que M. Claude Ryan avait demandé un complément d'information à la police avant de se prononcer sur cet incident.

Montréal paie plutôt bien ses cadres... supérieurs!

DANNY VEAR

■ Le secrétaire général de la Ville de Montréal, M. Pierre Le François, conserve son titre de haut fonctionnaire le mieux payé au Québec.

En effet, il touche cette année un salaire de 133 550 \$, révèlent des documents déposés par la présidente du comité exécutif de la Ville, Mme Léa Cousineau, à la dernière assemblée du conseil municipal.

En comparaison, le grand patron de l'administration publique québécoise, le secrétaire général du Conseil exécutif, M. Benoît Morin, touche 121 000 \$, note Mme Sylvie Godin, porte-parole du premier ministre Robert Bourassa. Pour sa part, le maire Jean Doré reçoit quelque 103 500 \$.

En 1987, le salaire de M. Le François s'élevait à 120 000 \$.

Le secrétaire général n'est pas laissé à lui-même puisqu'il peut compter actuellement sur trois bras droits. Les secrétaires adjoints, MM. Pierre Beaudet et André Murphy, gagnent respectivement 114 000 \$ et 110 810 \$. L'ancien directeur du Services des incendies, M. Raymond Therrien,

reçoit quant à lui une rétribution annuelle de 112 000 \$ dans ses nouvelles fonctions de secrétaire adjoint.

Depuis le 18 juin, le nouveau directeur du Service des incendies, Roméo Noël, se voit accorder une rémunération annuelle de 95 000 \$. Jusque-là, M. Noël assistait Raymond Therrien. A ce poste, il gagnait 7 000 \$ de moins qu'aujourd'hui.

Les documents déposés fournissent des informations en vrac, non traitées, sur les salaires des dirigeants de l'administration municipale. Selon la liste des salaires, les 71 cadres de direction de Montréal se partagent plus de six millions en 1991.

Le document indique que 15 cadres de direction touchent plus de 100 000 \$. Le mieux payé d'entre eux est le directeur du Service des travaux publics, M. René Morency, avec un traitement de 120 600 \$. Aucun haut fonctionnaire de cette catégorie ne touche moins de 79 000 \$.

La nouvelle directrice du Service des finances, Mme Thieu-Quan Hoang, gagne 95 000 \$. Elle a remplacé en juin M. Roger Galipeau qui, devenu directeur du Services des approvisionnements et des immeubles, reçoit maintenant une rémunération de 109 700 \$.

En 1991, les 12 directeurs des neuf services et trois commissions de la Ville de Montréal, ainsi que M. Le François, se partagent près de 1,5 million en salaires. En 1988, ces 13 personnes recevaient un total de 1 126 245 \$, selon des documents de l'époque.

Immatriculation: Québec juge l'idée intéressante

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le gouvernement du Québec ne rejette pas la suggestion de Montréal de retirer l'immatriculation de leur voiture aux automobilistes qui négligent de payer leurs contraventions.

L'idée est qualifiée «d'intéressante» et les conseillers juridiques seront à l'œuvre dès que l'administration Doré formulera officiellement une demande d'amendement à la charte de la Ville de Montréal.

Les ministres Claude Ryan et Sam Elkas, respectivement responsables de la Sécurité publique et des Transports, ont discuté dès hier de cette proposition adoptée par le conseil municipal de Montréal, mardi soir.

«Il y a eu des discussions entre les fonctionnaires de deux paliers, mais je n'ai pas encore étudié la proposition puisqu'elle n'est pas encore officielle, de dire M. Ryan. La suggestion ne me paraît pas déraisonnable à sa face même. Il faut prévoir si une telle décision aurait un effet d'entraînement à travers le Québec», a-t-il déclaré à son arrivée au conseil des ministres.

«Une municipalité peut, sur son territoire, en vertu de règlements spéciaux, appliquer une formule différente. Mais il faut voir, en consultant des experts, si Montréal peut agir ainsi, légalement, en modifiant sa charte», a poursuivi M. Ryan.

Le ministre des Transports, M. Sam Elkas, qualifie pour sa part l'idée «d'intéressante» puisque Montréal est aux prises avec de sérieux problèmes de perception. Comme son collègue Ryan, il souhaite cependant mener des consultations poussées. «Notre service juridique sera consulté de façon à obtenir des avis précis, de façon à s'assurer de la pleine légalité d'une telle procédure de perception des amendes», a-t-il dit.

Il faut noter, cependant, l'empressement des deux ministres à discuter du projet de l'administration Doré. Les ministres du cabinet Bourassa se réunissent à 11 h, hier matin et, déjà, M. Elkas et Ryan avaient eu le temps de s'entretenir de cette question pour livrer à la presse parlementaire leurs premières réactions

positives. Tous les deux montrent une ouverture certaine.

Régulièrement, au moins une fois l'an, les dirigeants de Montréal se présentent devant l'Assemblée nationale pour demander des amendements à la charte qui régit l'administration de la Ville. Ces rencontres officielles sont généralement précédées de rencontres privées entre le ministre des Affaires municipales et le maire de Montréal. Il arrive toutefois que des amendements à la charte soient refusés. (Montréal s'est d'ailleurs fait refuser, en 1987, le même pouvoir qu'elle réclame aujourd'hui.)

Ce sont donc les discussions privées qu'auront le maire Doré et les ministres intéressés qui décideront du sort de la suggestion. Entre temps, le gouvernement Bourassa aura eu le temps de consulter ses conseillers juridiques. Dans ce dossier, il est important de noter que le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, est également responsable de la Sécurité publique, ce qui est susceptible de faire progresser le dossier plus rapidement.

Les dirigeants de Montréal espèrent de leur côté obtenir des amendements à la charte dès cet automne pour être en mesure de faire appliquer le nouveau règlement dès le 1er janvier prochain.

La police

Le ministre Claude Ryan, à son arrivée à Québec hier, a par ailleurs informé les journalistes qu'il s'est personnellement rendu sur les routes ceinturant la réserve de Kahnawake, en fin de semaine dernière. «J'ai remarqué que les citoyens respectaient scrupuleusement la consigne de prudence. Nous notons une grande coopération et je tiens à féliciter la population qui ne provoque pas les Peacekeepers de la réserve. Si les choses continuent, je vais devoir demander au chef Joe Norton de faire patrouiller les autres routes de la province», a lancé à la blague le ministre Ryan.

Il n'est cependant pas en mesure d'annoncer maintenant de quelle façon il entend régler définitivement le problème policier dans et autour de la réserve. Les discussions avec le chef Norton sont rares et brèves, a admis le ministre, à plusieurs reprises. Vendredi dernier, cependant, M. Norton a écrit au ministre Ryan pour le remercier de sa collaboration dans différents dossiers intéressant les habitants de la réserve.



Il y a un an...

Il dépassait minuit le 15 août 1990 quand les premiers camions des Forces armées canadiennes se sont pointés dans le petit village de Saint-Benoît, à Mirabel. Durant les minutes qui ont suivi, quelque 650 militaires prenant place dans 160 véhicules ont débarqué dans un vaste champ qui, avant leur arrivée, était pratiquement vert. Ils avaient quitté plusieurs heures auparavant Valcartier et la Citadelle à Québec. Comme sur la Rive-Sud, au camp Bouchard, à Sainte-Thérèse, les militaires de Saint-Benoît étaient venus en renfort à la Sûreté du Québec aux prises avec des Amérindiens depuis le 11 juillet. À Saint-Benoît, secteur comptant environ 300 habitants, les militaires se sont rapidement installés dans le champ en plein milieu d'un secteur résidentiel. Plusieurs résidents ont été surpris de voir, en se réveillant, un bivouac monté devant leur maison. Toutefois, six jours plus tard, 335 militaires quittaient Saint-Benoît pour aller s'installer à Oka. Mais durant plus d'un mois, le petit village de Saint-Benoît a été dominé par les fantassins.

JULES BELIVEAU

■ Les huiles d'arachide, de maïs, de soja, de colza et de graines de tournesol se retrouveront-elles un jour dans nos moteurs diesel? Un «carburant vert» produit à base de ces substances végétales propulsera-t-il les poids lourds de nos autoroutes, les locomotives de nos chemins de fer et les autobus de nos villes?

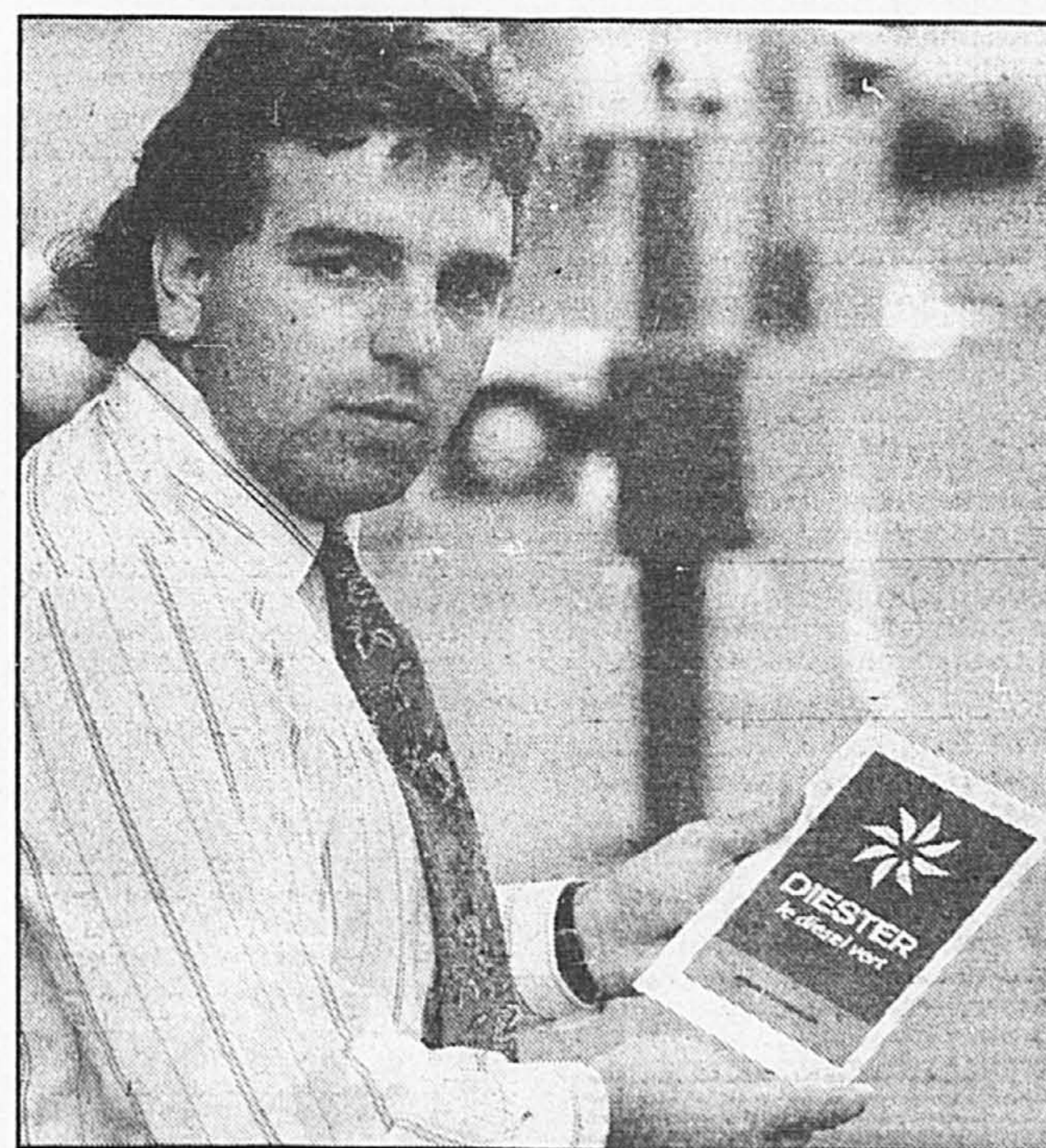
«Oui», répond fermement Benoît Desroches, plein d'enthousiasme. L'agriculteur de 25 ans de Saint-Nazaire d'Acton Vale, pilote de véhicules de compétition à ses heures — il a participé à une multitude de courses de trois-roues et de quatre-roues et «a fait» les expéditions de motoneiges Harricana I et II — est devenu, au Québec, le propagandiste du nouveau produit miracle, le «diester».

«J'ai été choisi parmi 2000 candidats pour participer au Rallye Paris-Moscou-Pékin et si je parviens à me rendre à la ligne de départ, je parcourrai les 16 000 kilomètres de l'expédition à bord d'une des trois jeeps Cherokee Renault fonctionnant au diester qui y prendront part», explique-t-il.

Tout impressionnant que soit cette épreuve d'endurance de 27 jours devant réunir 240 véhicules et dont le départ sera donné à Paris le 1er septembre, c'est le fameux «carburant vert» qui retient pour le moment l'attention. Le diester qu'on présente comme infiniment moins polluant que le diesel, est un produit non épuisable et renouvelable — contrairement aux carburants d'origine fossile — et apparaît tout à fait révolutionnaire.

Trop beau pour être vrai?

En France, les responsables du transport en commun sont déjà au courant de l'existence du diester: dans quelques villes, notamment à Toulouse, à Mulhouse, à Montauban, à Clermont-Ferrand et à Tours, on commence à expérimenter le nouveau produit dans les moteurs de quelques autobus. À Paris, une démonstration faite sur les Champs-Élysées avec une



Benoît Desroches, 25 ans, agriculteur et pilote de véhicules de compétition à ses heures.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

wagonnette Renault Espace roulant au diester a convaincu plusieurs sceptiques. Et une usine de Compiègne produit déjà des quantités industrielles (on vise 500 000 tonnes par an) de diester.

«Oui, ça fonctionne», a confirmé à *La Presse* un journaliste du service science du journal *Libération*, M. Guy Benhamou, qui nous a expédié un communiqué émis en novembre 1990 par l'Institut français du pétrole.

Pollution réduite

«... Ce nouveau carburant présente tous les avantages du gazol sans ses inconvénients, souligne ce document. En effet, si le moteur diesel réduit la pollution en

monoxyde de carbone et en gaz carbonique, ses émissions de particules (suies) constituent un grave danger...»

Le fait que le diester puisse remplacer totalement le diesel ou être mélangé à ce carburant sans qu'il soit nécessaire de modifier ou d'adapter les moteurs, est certes un avantage non négligeable. Mais surtout, le diester est un produit propre et pratiquement inoffensif pour l'environnement.

Constitué d'huile végétale et de méthanol dans une proportion de 10 parties pour une (la formule chimique est passablement plus complexe), le diester utilisé dans un moteur diesel entraîne une réduction importante des hydrocarbures imbrûlés et une diminution d'environ 50 p. cent des particu-

les émises dans l'air. Contrairement au diesel — qui est tout de même 10 fois moins polluant que les gaz produits par les moteurs à essence conventionnels — le diester ne rejette dans l'air que la quantité de gaz organique absorbé par les plantes entrant dans la fabrication du nouveau carburant.

L'Institut français du pétrole qui l'a mis au point n'est pas le seul organisme français à se montrer plus que confiant dans l'avenir de l'«or vert». Les associations d'agriculteurs, les fédérations et les coopératives regroupant les producteurs et les autres agents de la filière des oléagineux et des protéagineux ne cachent pas leur optimisme.

Ils proclament que le diester constitue le produit de substitution rêvé des produits pétroliers et la réponse à la dépendance énergétique de plusieurs pays face au pétrole.

Les propagandistes français du diester affirment que si les coûts de production du nouveau carburant sont plus élevés que ceux du diesel, les prix payés à la pompe peuvent être concurrentiels grâce à une taxe moindre.

Plusieurs ne manqueront pas de voir dans l'«or vert» un remède à bien des maux. «C'est la solution et la formule de remplacement attendue des propriétaires de champs de tabac de la région de Joliette!», s'exclame la relationniste Pierrette Bariteau, qui accompagne le pilote-agriculteur Benoît Desroches.

Au département de génie chimique de l'École polytechnique de Montréal, le professeur Danilo Klvan indique qu'il connaît l'existence en France de travaux visant la mise au point d'un carburant à base d'huiles végétales. «Que l'on en soit arrivé à une formule satisfaisante est tout à fait possible puisque ce sont des substances qui brûlent aussi et même mieux que les produits pétroliers.»

Il émet toutefois quelques doutes sur la compétitivité du nouveau produit alors que «le baril d'huile provenant des champs pétroliers ne se vend aujourd'hui que 14 \$».

La juge Pelletier ne peut siéger

YVES BOISVERT

■ La juge Céline Pelletier, qui a reconnu sa culpabilité à une accusation d'ivresse au volant, ne siégera pas tant que le comité d'enquête du Conseil de la magistrature, qui se penche sur son cas, n'aura pas remis son rapport.

Ainsi en a décidé la semaine dernière le juge en chef de la Cour du Québec, M. Albert Gobeil.

«J'ai pensé que ce serait préférable dans le contexte», a déclaré hier à *La Presse* le juge Gobeil, sans préciser plus avant.

C'est le 29 août que le comité d'enquête du Conseil de la magistrature ouvrira ses travaux. Mme Pelletier, quant à elle, est en vacance jusqu'au 3 septembre.

Le juge Gobeil précise que Mme Pelletier n'est pas «suspendue», mais seulement affectée «à des tâches administratives». Elle reçoit donc son plein salaire.

«C'est moi qui assigne les juges. Je peux donc décider qu'un juge n'entendra aucune affaire pendant un certain temps, et, par exemple, lui demander de consacrer deux semaines à la préparation d'un rapport sur tel ou tel sujet», d'expliquer le juge en chef.

Mme Pelletier, qui avait été arrêtée au volant de sa voiture au mois de mai, après avoir heurté un cycliste (qui fut légèrement blessé), a plaidé coupable le 24 juillet à une accusation d'avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Elle a été condamnée à 800 \$ d'amende et n'aura pas le droit de conduire une automobile pendant un an.

Céline Pelletier est âgée de 46 ans et est juge à la chambre criminelle de la Cour du Québec depuis 1984.

Grève aux postes: les clients d'affaires auront la priorité

FRANÇOIS BERGER

La Société canadienne des postes va accorder la priorité à ses clients d'affaires advenant le déclenchement d'une grève générale, promet le syndicat des 46 000 postiers et facteurs.

L'entreprise d'État «se prépare à faire face à une grève», a indiqué hier un porte-parole de Postes-Canada à Ottawa, M. Jean-Maurice Filion. Le maintien des services sera d'abord assuré aux Messageries prioritaires, l'agence chargée du courrier d'affaires et qui se trouve en concurrence avec de nombreuses compagnies de messagerie privées au pays. Ce service est «notre première priorité», a dit M. Filion.

La Société des postes a été restructurée au cours des dernières années afin de la rendre rentable et concurrentielle sur le marché. Les Messageries prioritaires constituent une vache à lait pour la société de la Couronne qui n'entend pas céder sa part du marché aux concurrents privés pour cause de grève. L'agence a enregistré une progression de 18 p. cent de son chiffre d'affaires en 1990-91, en pleine période de récession économique.

Quant au courrier plus «ordinaire» destiné aux millions de foyers canadiens, sa livraison sera «maintenue», a assuré M. Filion sans pouvoir présumer du «niveau ni de la qualité» du service offert en période de grève.

La levée du courrier dans les boîtes postales sera probablement moins fréquente, mais le service va se poursuivre, a affirmé le porte-parole en précisant que les «détails du plan d'urgence ne sont pas encore connus».

La Société des postes ne va pas embaucher de personnel «de remplacement», mais va plutôt exiger un surcroît de travail de la part de ses cadres et de ses autres employés non touchés par l'ordre éventuel de grève. Postes-Canada dispose ainsi de 15 000 employés, dont plus de 2000 cadres, qui pourront prendre la relève des postiers et facteurs. D'ailleurs, 80 p. cent du traitement du courrier est mécanisé.

Déjà, les cadres ont dû surseoir

à leurs vacances annuelles, certains ayant même été rappelés.

D'autre part, les entreprises privées agissant à titre de sous-traitants pour la Société des postes, notamment en milieu rural et dans les centaines de comptoirs postaux privés des villes, «prévoient un surplus de travail et se préparent en conséquence», a noté M. Filion.

Fonction publique

Dans la fonction publique fédérale, dont les 155 000 syndiqués ont aussi opté pour la grève générale, les ministères et agences du gouvernement se préparent également à prendre les bouchées doubles au cours des prochaines semaines. Les appels-conférences se

multiplient parmi le personnel cadre à travers le pays, afin de mettre au point les «horaires de grève».

Le président du Conseil du Trésor du Canada, M. Gilles Loisel, a rappelé hier qu'il n'hésiterait pas à avoir recours à une loi spéciale pour casser tout mouvement de grève.

Les syndicats protestent contre la décision d'Ottawa de geler les salaires de ses employés cette année et d'accorder des hausses salariales ne dépassant pas trois p. cent pour chacune des deux prochaines années.

Le ministre Loisel a dit espérer que les employés de l'État vont comprendre que le contrôle des salaires «à court terme» va

permettre d'assurer «un avenir meilleur aux Canadiens». Le gouvernement fédéral entend contrôler les hausses de salaire de ses employés afin de réduire son déficit budgétaire.

M. Loisel a d'ailleurs annoncé hier que les gestionnaires (employés cadres) de la fonction publique n'auront pas d'augmentation de salaire cette année et que les hausses seront limitées à seulement trois p. cent l'an prochain. Il a invité les autres salariés de l'État à «suivre le même exemple». En avril dernier, le gouvernement avait fait miroiter aux cadres de la fonction publique des bonus pouvant atteindre 4,75 p. cent, en fonction du rendement enregistré pendant l'année fiscale précédente.

Côté croit possible une entente avec les médecins sur la loi 120

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de LA PRESSE
QUÉBEC

Le ministre Marc-Yvan Côté, de la Santé et des services sociaux, ne jubile pas, affirmant plutôt être «modérément optimiste» d'en arriver à une entente avec les médecins d'ici à la fin de semaine prochaine pour voir sa réforme de la santé adoptée dans le cadre du projet de loi 120.

Il ne reste plus que quelques jours au ministre pour s'entendre avec les médecins. En effet, dès lundi prochain débiteront à Québec les travaux d'une commission parlementaire spéciale qui précéderont l'adoption de la loi, le 28 août prochain. Exceptionnellement, les députés seront rappelés pour l'adoption de cette pièce législative importante qui a dû être reportée, à la fin de juin, sous l'insistance des médecins qui ont réussi à faire fléchir le premier ministre Robert Bourassa.

Il est cependant acquis que le ministre Côté demeurera en poste, quoi qu'il arrive. «Il n'y aura pas d'élection partielle dans Charlebourg, point final!», a dit le ministre hier matin, faisant taire les rumeurs de sa démission prochaine du cabinet Bourassa.

Les discussions se poursuivent jour et nuit, cette semaine, entre les fonctionnaires du ministère de la Santé et des services sociaux et les représentants des médecins. «Ce ne sont pas des négociations, mais plutôt des discussions», a déclaré le ministre, souriant, laissant entendre que les dossiers sont loin d'être tous réglés.

quelques jours avant le début du dernier marathon en commission parlementaire. «La loi sera adoptée, mais il est certain que des dossiers resteront à régler entre le ministère et les médecins. En ce qui me concerne, mon opinion est faite quant aux modifications qui seront apportées à la loi. Je ne peux en dire plus pour le moment», a-t-il dit.

«Des points importants reviennent encore sur la table. Mais il y a une véritable volonté d'intégrer les médecins à la réforme. Il pourra y avoir des améliorations positives, mais les principaux objectifs de la réforme seront sauvegardés. Il n'y a pas d'impasse, il y a un optimisme raisonnable».

Le ministre admet que les médecins sont des éléments indispensables à l'application de la réforme, mais il ne croit pas nécessaire d'obtenir un consensus complet, «coulé dans le béton», pour l'application de la loi 120. «On a fait des efforts importants et nous allons en faire d'ici lundi prochain».

C'est dans le secret le plus complet que se poursuivent les discussions avec les représentants des médecins, chacune des parties évitant de formuler publiquement des commentaires sur la teneur des pourparlers, quelques jours avant le début des discussions en commission parlementaire. Le ministre Côté croit cependant que le dossier progresse suffisamment rapidement. «Les médecins voulaient discuter durant six mois, nous avons réduit cette période à deux mois. La loi sera adoptée le 28 août», a-t-il conclu avant de se rendre au conseil des ministres pour faire le point avec ses collègues.

Le recours en justice de l'Union des municipalités de comté n'inquiète pas Ryan

FRÉDÉRIC TREMBLAY
Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministre des Affaires municipales du Québec, Claude Ryan, se dit «pas particulièrement inquiet» du recours en justice qu'a l'intention d'intenter, cet automne, l'Union des municipalités régionales de comté pour contester la constitutionnalité de certaines dispositions de la loi 145 sur la fiscalité municipale.

«Nous avions soigneusement examiné la légalité et la constitutionnalité de cette loi-là et nous étions convaincus et le demeurons jusqu'à nouvel ordre de la validité de la loi à tous égards», a affirmé M. Ryan, à son arrivée, hier matin, à la séance hebdomadaire du conseil des ministres à Québec.

«Le gouvernement est équipé pour se défendre devant les tribunaux, et il le fera sûrement», a aussi indiqué M. Ryan.

Le ministre a également reproché aux dirigeants de l'UMRCQ d'avoir annoncé leur décision de recourir aux tribunaux au lendemain d'une rencontre (7 août) qu'ils avaient eue avec le premier ministre Bourassa et lui-même, et au cours de laquelle il n'avait pas été question de ce recours juridique.

«Ça aurait été plus courtois qu'on nous le dise tout simplement. Ça n'aurait pas coûté cher», a déploré Claude Ryan.

Devant les tribunaux, les municipalités régionales de comté veulent contester la constitutionnalité des dispositions de la réforme Ryan qui les obligent à accroître les taxes foncières afin de payer les services de la Sûreté du Québec.

Adoucissements

Le ministre Ryan a réitéré, d'autre part, hier, son ouverture à d'éventuels adoucissements de la Loi 145 (réforme de la fiscalité municipale) si on lui fait la démonstration de la pertinence de ces changements.

«Si jamais on nous fait la preuve que tel ou tel aspect ne correspond pas à la réalité, nous sommes toujours prêts à écouter ces choses-là», a fait valoir M. Ryan.

Le ministre se dit aussi disposé «en tout temps» à reprendre le dialogue avec le monde municipal, via la table Québec-municipalités. S'il a une demande en ce sens de la part des municipalités, M. Ryan a précisé qu'il l'accepterait sur le champ.

Les dirigeants de l'UMRCQ ont fait part au ministre Ryan, la semaine dernière, au cours de la réunion à laquelle participait aussi le premier ministre, de leur intention de présenter certaines suggestions visant à améliorer la Loi 145.

«Le premier ministre et moi-même avons indiqué que nous serions très intéressés à connaître ces suggestions, et moi j'ai ajouté que j'aurais été fort heureux de

les connaître plus tôt», a souligné M. Ryan, déçu de constater que de telles propositions ne surviennent qu'un an et demi après le début des discussions autour de cette réforme.

Outre ces éventuelles suggestions, les dirigeants de l'UMRCQ ont «fait part des appréhensions qui ont été formulées à maintes reprises», a fait savoir le ministre.

Avertissement
M. Ryan a par ailleurs lancé un avertissement aux municipalités qui seraient tentées d'opter pour la désobéissance civile afin de ne pas se plier à la Loi 145, en prenant pour exemple le cas de Saint-Donat.

Le ministre a expliqué qu'il avait pris soin de mettre en garde le maire en lui «demandant d'y penser bien comme il faut, de faire toutes les consultations nécessaires».

Claude Ryan a argué que la Loi 145 avait été adoptée «légitimement par l'Assemblée nationale».

TAPIS D'ORIENT POUR MOINS CHER

au magasin-entrepôt de tapis d'Orient de Montréal

NOUS FAISONS LE MEME PRIX OU MOINS CHER QUE TOUS LES PRIX ANNONCÉS, INCLUANT LES SOLDES DE LIQUIDATION

SUPER SOLDE D'AOÛT: «NOUS PAYONS LA TAXE»

TPS 7 % et TVP 8 % à notre charge lorsque vous payez par chèque visé ou comptant

Nouveaux arrivages de Chine - tapis sino-persans 100 et 150 lig.

L'importateur-grossiste en tapis d'Orient le plus ancien et le plus respecté au Canada

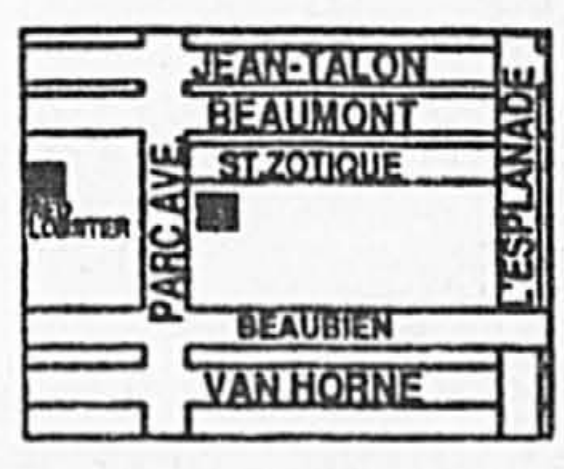
Raymond & Heller

6681, avenue du Parc, Montréal
271-7750

Ce que nous avons de plus précieux, c'est notre renom

fondée en 1929

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au jeudi: 8 h 30 - 17 h
Vendredi: 8 h 30 - 21 h
Samedi: 10 h 00 - 17 h



Montréal a maintenant son Salon du cheval

PIERRE BELLEMARE

Les passionnés de la race chevaline seront comblés, le mois prochain, puisqu'un premier Salon du cheval se tiendra au Marché central de Montréal, du 13 au 27 septembre.

Un salon identique fait déjà partie des traditions de Paris et d'Essen (Allemagne), les deux grandes capitales hippiques internationales.

Tenu sous la présidence d'honneur du ministre Yvon Picotte, titulaire de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et animé par Gérard-Marie Boivin, lui-même éleveur de chevaux de race arabe entre ses émissions de radio et de télé, le prochain Salon attend une soixantaine d'exposants.

Pour y assister, nul besoin de posséder des chevaux ou même de monter à cheval.

«Il suffit d'aimer les chevaux», affirmait hier en conférence de presse M. Guy Julien, président du Salon.

On évalue à 9,3 millions le nombre de chevaux en Amérique

du Nord et à 75 millions leur total dans le monde.

Au Québec, on estime la population chevaline à 45 000 bêtes, réparties en une vingtaine de races et classées en catégories tels les poneys, les chevaux légers et les races lourdes. On évalue aussi à 14 000 le nombre d'emplois directs qui en découlent dans le milieu québécois.

Autre statistique: on mise plus de 200 millions par année aux courses de chevaux et cette activité attire plus de monde que tout autre sport professionnel. Le propriétaire typique d'un cheval est âgé d'environ 30 ans, de formation collégiale et possède un revenu annuel moyen.

Durant le Salon québécois du cheval, on a prévu une foule de spectacles et de démonstrations, dont une tire de chevaux lourds, en plus d'un encan de chevaux de course Standardbred.

Les quatre associations qui ont organisé cet événement entendent ainsi rendre accessible à tous l'industrie hippique: il s'agit de la Fédération équestre du Québec, de Québec à cheval, du Comité conjoint des races chevalines du Québec et de la Société des propriétaires et éleveurs de chevaux Standardbred du Québec.



RÉSULTATS
loto-québec

Panéo

Tirage du
91-08-14

Vous pouvez
miser jusqu'à
21 h les soirs
de tirages

Prochain tirage:
91-08-16

09	10	11	12	14
17	24	25	27	34
36	37	38	41	43
46	51	52	60	68

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vous avez 2 semaines pour vous offrir un repas à nos frais!

Pendant le mois d'août, portez trois additions de 50 \$ ou plus à votre compte-Carte American Express^{MC} (à l'exclusion de la Carte affaires). Si vous êtes parmi les 10 000 premiers titulaires de la Carte à nous le signaler, vous pourriez recevoir un certificat-cadeau de 50 \$ valable dans n'importe quel restaurant canadien qui accepte la Carte. (Pour les détails, veuillez composer à Montréal, le 392-4444, à l'extérieur de Montréal, le 1 800 361-8638).





PHOTO LA PRESSE

Le conducteur est mort sur le coup

Un automobiliste de 46 ans, M. Réginald Smeldzer, de Saint-Hubert, a connu une fin tragique, vers 1 h 30 dans la nuit de mardi à mercredi, lorsque son véhicule a heurté de plein fouet un pilier de ciment du viaduc surplombant l'autoroute 15, à la hauteur de Saint-Mathieu-de-Laprairie, sur la Rive-Sud. Sous la violence de l'impact, la voiture de marque Chrysler 1980, qui circulait en direction sud sur cette voie rapide, a été sectionnée en deux morceaux, tuant sur le coup son seul occupant. L'enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident mortel est menée par les policiers de la SQ de Candiac.

Élimination des déchets: la course contre la montre est engagée

PIERRE RIVARD

■ Les villes de banlieue dans l'île de Montréal poursuivent leur course contre la montre pour trouver d'ici 1994, date prévue pour la fermeture de la carrière Miron, une solution alternative au problème de l'élimination de leurs déchets.

Le président de la Régie inter-municipale de gestion des déchets dans l'île de Montréal, M. Michel Leduc, a annoncé hier que sept nouvelles municipalités se joindront, le 27 août, au programme de collecte sélective des déchets déjà en vigueur dans 16 autres villes de l'île.

Les habitants des municipalités d'Anjou, Lachine, Montréal-Ouest, Roxboro, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard, Sainte-Geneviève et Saint-Pierre recevront donc sous peu leur «enviro-bac» dans lequel ils pourront déposer leurs déchets de papier, de carton, de verre, de plastique et de métal qui seront ramassés une fois par semaine.

«La collecte sélective des déchets touchera désormais 23 des 26 villes membres de la Régie, soit 85 p. cent de son territoire, indique M. Leduc qui est aussi maire de LaSalle. Nous avons commencé ce programme en mars 90, il y a à peine 17 mois. Nous sommes fiers des résultats.» Rappelons que Montréal ne fait pas partie de ce programme.

La Régie, qui regroupe toutes les villes satellites de Montréal dans l'île, sauf Montréal-Nord, prévoit dans son plan d'élimination des déchets la construction d'un incinérateur à Montréal-Est

d'une capacité maximale de 400 000 tonnes qui devrait normalement entrer en fonction en 1994. Il compensera en partie seulement la fermeture de la carrière Miron puisque les 26 municipalités membres de la Régie produisent annuellement plus de 650 000 tonnes de déchets. Les autorités de cet organisme espèrent donc que le programme de recyclage ainsi que la construction d'un centre de compostage adjacent à l'incinérateur viendront à bout des 250 000 autres tonnes de déchets.

Toutefois, reconnaît le maire Leduc, la partie est loin d'être gagnée. «Il faudrait que d'ici 1994, 20 p. cent du sac vert de chaque citoyen soit recyclé. Nous n'en sommes qu'à 10 p. cent présentement.»

Avec la mise en marche de la troisième phase du programme, les responsables de la Régie prévoient pouvoir recycler tout au plus 20 000 tonnes de déchets domestiques l'an prochain, ce qui est loin de l'objectif de 120 000 tonnes fixé pour 1994. «Si ce chiffre ne peut être atteint d'ici trois ans, nous devons avoir recours à des lieux d'enfouissement situés à l'extérieur de Montréal puisque plus aucun ne sera en service dans l'île», souligne M. Leduc.

C'est d'ailleurs la compagnie Transvick, propriétaire du terrain d'enfouissement de Saint-Jean-de-Matha, qui a obtenu le

contrat de la collecte sélective pour les sept municipalités qui rejoindront le programme à la fin du mois.

Les autorités de la Régie comptent aussi beaucoup sur la revente des déchets recyclables pour réduire les coûts d'exploitation du futur centre de valorisation des déchets dont fera partie l'incinérateur. On espère, grâce à ces revenus, faire baisser de 90 \$ à 70 \$ la tonne le prix que devront verser les municipalités pour y déposer leurs déchets.

«Nous prévoyons mettre en place de nouvelles mesures plus coercitives pour forcer les gens à recycler», révèle M. Leduc. Nous pourrions, par exemple, réduire de deux à une fois par semaine le ramassage des déchets non recyclables. Nous allons aussi étendre dès cet automne le programme aux immeubles de huit logements et plus qui étaient jusqu'à maintenant exclus.

Par ailleurs, les autorités de la Régie s'inquiètent que le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) ne puisse examiner le projet à l'automne comme prévu.

«Ces audiences devront avoir lieu au plus tard au tout début de l'hiver afin que nous commençons les travaux de construction au printemps. Sans quoi, nous ne serons pas prêts en 1994, et nous n'aurons alors aucun endroit pour déposer nos 650 000 tonnes de déchets», précise M. Leduc.

Les Montréalais ont un an pour «cacher» leurs antennes paraboliques

DANNY VEAR

■ Les brasseries coiffées d'une antenne parabolique devront se conformer «d'ici à un an» au nouveau règlement sur les antennes accessoires, adopté récemment par la Ville de Montréal.

«Si on veut un exemple du type d'antennes qui sont visées par ces mesures, on doit regarder du côté de l'avenue du Parc et à l'est de la rue Jean-Talon. Certaines brasseries seront directement touchées», explique M. Christian Lalonde, surintendant au Service de l'habitation et du développement urbain.

En fait, Montréal veut exercer un meilleur contrôle sur l'implantation des antennes paraboliques dans son territoire. Toutes les antennes paraboliques, de radio ou de télévision, et les antennes de radio-amateurs seront ainsi touchées. La nouvelle réglementation frappera aussi bien les commerces que les bungalows. Selon M. Lalonde, la majorité des antennes actuelles sont déjà conformes aux nouvelles normes.

«Avec ce règlement, nous voulons surtout prévenir la pollution visuelle que causent les antennes en milieu urbain», indique M. André Lavallée, membre du comité exécutif, responsable de la question.

Les modalités d'application du règlement ne sont toutefois pas encore définies. Les Montréalais se verront d'abord expliquer les tenants et aboutissants de la réglementation. La Ville se propose ainsi de publier un guide à l'usage du public. «C'est un règlement très technique. Mais les mesures que nous proposons sont assez souples», note M. Lalonde.

Le règlement énonce une série de paramètres auxquels devront se conformer les propriétaires d'antennes domestiques. Ainsi, l'antenne ne devra pas être située face à un bâtiment, ni à l'avant de la toiture. «Les propriétaires devront faire ce qu'ils peuvent pour les cacher», explique M. Lalonde. Ceux-ci seront en effet responsables de la conformité de leur antenne aux normes municipales. Si tel n'était pas le cas, Montréal pourrait émettre un avis de non conformité et enlever l'antenne aux frais du contrevenant. «Il ne semble pas qu'on va émettre d'avis d'ici à un an», croit M. Lalonde.

Les antennes qui sont utilisées à des fins commerciales, telles les antennes de Bell Cellulaire, sont exclues du présent règlement. Montréal a préféré créer un groupe de travail pour étudier cette question spécifique.

Urgences-santé: la vente des véhicules se traduira par 66 mises à pied

GISELLE GOGUEN

■ Soixante-six des 140 employés affectés à l'entretien des véhicules d'Urgences-santé seront mis à pied advenant que la coopérative propriétaire des véhicules vende sa flotte à Urgences-santé.

Selon M. Claude Desrosiers, porte-parole d'Urgences-santé, l'élimination des postes est nécessaire afin d'obtenir un mandat d'acquisition de la part du ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté. «Le ministère nous a fait savoir que l'achat de la flotte de 132 véhicules doit être entièrement autofinancé, affirme-t-il. Au cours de notre enquête sur l'état financier de la coopérative, nous avons remarqué que le nombre de mécaniciens est trop élevé pour le travail qu'ils ont à accomplir, ce qui entraînerait, éventuellement, une importante perte d'argent pour Urgences-santé. Il serait impossible de faire l'acquisition sans couper des postes.»

Le syndicat des employés d'entretien de la coopérative, qui avait conclu une entente de principe avec Urgences-santé en janvier, a présenté, hier, le changement d'organigramme à ses membres. On a également dévoilé la

liste des personnes qui seront mises à pied lors de la vente des véhicules, prévue pour la fin septembre.

«La salle de réunion avait plutôt l'allure d'un salon funéraire», explique M. Mario Cotton, président du syndicat. En plus des 66 postes éliminés, une quarantaine d'autres employés ne travailleront plus que quatre jours sur quinze. Ce sont toujours les plus petits qui paient...»

Comme la coopérative propriétaire de la flotte connaît de sérieuses difficultés financières, les employés d'entretien perdraient tous leur emploi si la vente n'avait pas lieu. «Nous n'avions pas d'autre option que d'accepter l'offre d'Urgences-santé. Sinon, tout le monde aurait été mis dehors», affirme M. Cotton d'un ton résigné.

Ce dernier laisse entendre que les coupures de postes sont à la source des tensions qui pèsent sur les relations entre Urgences-santé et le syndicat. «Les mécaniciens faisaient tous un excellent travail et la majorité des postes auraient dû être maintenus, soutient-il. La direction d'Urgences-santé ne comprend pas qu'en effectuant un si grand nombre de renvois, elle ne pourra plus offrir un service de qualité.»

McDonald se lance dans les pâtes

Agence France-Presse CHICAGO

■ Le groupe de restauration rapide américain McDonald, célèbre dans le monde entier pour ses hamburgers, a décidé de varier ses menus en proposant également des plats de pâtes, une initiative qui sera d'abord tentée le mois prochain à titre d'expérience dans l'Etat de New York.

Les «fettuccine Alfredo», lasagnes ou spaghettis seront proposées aux habitants de Rochester, a révélé un porte-parole du groupe au Chicago Sun-Times paru mercredi.

Le groupe basé près de Chicago cherche à varier sa carte aux États-Unis où ses ventes progressent peu comparativement à celles réalisées à l'étranger.

Factorerie de Tapis

COUVRE-PLANCHERS MODÈ LE PREMIER CHOIX POUR VOS PLANCHERS, MURS ET FENÊTRES

LE MARATHON DES RÉDUCTIONS

ÉCONOMISEZ 20% À 51% SUR TAPIS, CÉRAMIQUE, BOIS, STORES ET PLUS

ÉCONOMISEZ 43% SUR RÉSISTACHE

Un achat imbattable! Tapis pelucheux 100% nylon RÉSISTACHE offrant garanties complètes de 5 ans contre les taches et l'usure en plus d'une garantie à vie contre l'électrostatique. Choix imposant de couleurs pour tous les décors. Rég. 32,99

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ*

18⁸⁸
V.C.A.
TAPIS
RÉSISTACHE
CLASSE 1000 POINT

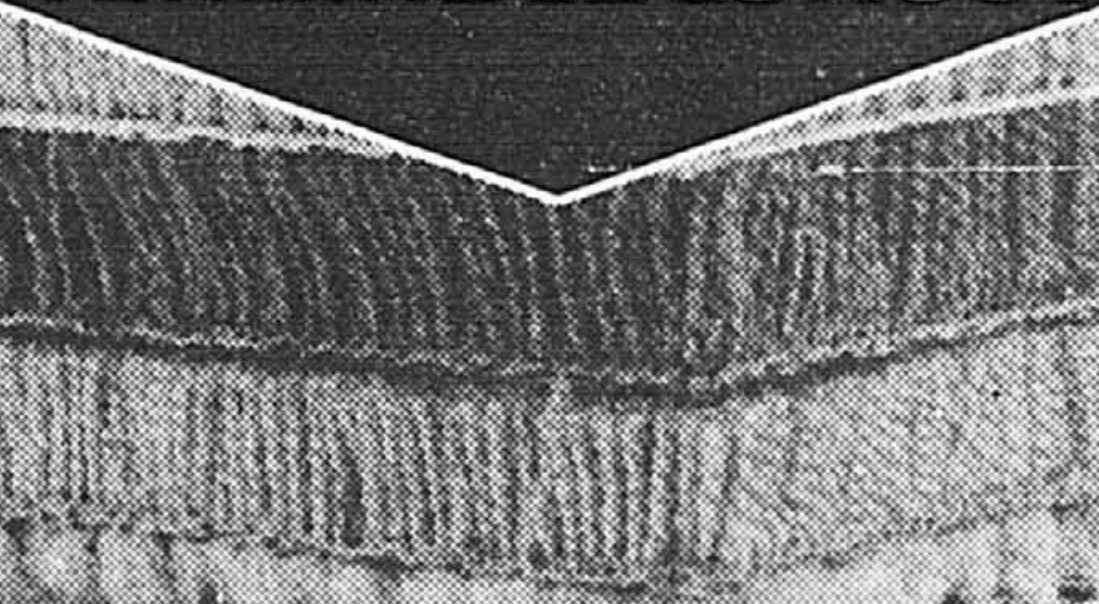
ÉCONOMISEZ 18\$ LA V.C.A.

Un choix exceptionnel! Luxueux tapis au fini velours offrant belle apparence; protection STAINSHIELD. 100% nylon de longue durée. Sélection de 25 couleurs qui s'harmonisent à de nombreux décors. Rég. 39,99

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ*

21⁹⁹
V.C.A.

HATEZ-VOUS! LA VENTE SE TERMINE LE 28 AOÛT



51% DE RABAIS! ÉCONOMISEZ 12,22\$ V.C.A.

Vous obtenez belle qualité à un prix des plus abordables! Tapis pelucheux aspect lisse résistant aux taches. Choix de couleurs contemporaines. Rég. 23,99

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ*

11⁷⁷
V.C.A.

PRIX RÉDUIT DE 47% LA V.C.A.

Ce tapis de velours des plus moelleux ajoutera une note de bon ton à votre décor! Fait à 100% nylon robuste avec protection STAINSHIELD contre les taches et la saleté. Offert en une belle gamme de 40 couleurs. Rég. 50,99

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ*

26⁹⁹
V.C.A.

PRIX COUPÉ DE 21\$ LA V.C.A.

Tapis pelucheux haut de gamme moelleux et très attrayant... un excellent achat! 100% nylon RÉSISTACHE pour excellente protection contre la saleté et les taches. 35 couleurs. Rég. 50,99

COMPLÈTEMENT INSTALLÉ*

29⁹⁹
V.C.A.
TAPIS
RÉSISTACHE
CLASSE 1000 POINT

* Installation professionnelle et sous-tapis inclus. Achat minimum de 20 v.c.a., pose sur surface plane.

CÉRAMIQUE • BOIS VÉRITABLE • FENÊTRECOLORIS • VINYLE SANS CIRAGE

Carreaux "designer" pour murs, offerts à prix réduits! 5 motifs différents; choix de 25 couleurs. 6 po x 6 po, 6 po x 8 po (15 cm x 15 cm, 15 cm x 20 cm). Rég. 59¢ à 99¢

39-69¢
CH.

Économisez 1,97\$ p.l.ca. La beauté naturelle du chêne "Brustic" rehaussée d'une finition satinée lisse. 6 po x 6 po (15 cm x 15 cm). Rég. 4,36

ÉCONOMISEZ 46% **2³⁹** P.I.C.A.

ÉCONOMISEZ 20% À 50%

Collection de stores en bois "Émeraude" à 20% de rabais - collection de stores plissés "Émeraude" à 50% de rabais. Économisez 40% sur notre collection de stores verticaux "Topaze" et 50% sur notre collection de stores "Perle" à microlamelles.

Pour un beau décor!

Carreaux de vinyle faciles à poser aux motifs attrayants. Autocollants, ne requièrent aucun cirage. Rég. 1,19 à 1,89

89¢-1³⁹ P.I.C.A.

Factorerie de Tapis
COUVRE-PLANCHERS MODÈ
LE PREMIER CHOIX POUR VOS PLANCHERS, MURS ET FENÊTRES

ACHATS À DOMICILE SANS OBLIGATION, APPELEZ POUR ESTIMATION GRATUITE. La photographie et la typographie peuvent être changées.

ST-LÉONARD
6878, JEAN-TALON EST
254-6626
LAVAL
1710, BOUL. DES LAURENTIDES
967-5425

ST-LAURENT
3450, CÔTE-VERTU
338-3851
BROSSARD
7205, BOUL. TASCHEREAU
OUEST
462-2911

LASALLE
7810, BOUL. NEWMAN
368-7088
MAGASIN À DOMICILE SANS OBLIGATION, TÉLÉPHONÉZ ET DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS: du lundi au mercredi: de 9 h 00 à 18 h 00; jeudi et vendredi: de 9 h 00 à 21 h 00; samedi: de 9 h 00 à 17 h 00.



Des vacances en Floride, ça débute à bord de USAir.

TARIFS VACANCES ENTRE MONTREAL ET:

DAYTONA BEACH.....	\$303
FT. LAUDERDALE/HOLLYWOOD	\$260
FT. MYERS	\$303
GAINESVILLE	\$359
KEY WEST	\$330
MELBOURNE.....	\$303
MIAMI	\$260
ORLANDO	\$250
PENSACOLA.....	\$359
SARASOTA/BRADENTON.....	\$303
TALLAHASSEE	\$359
TAMPA/ST. PETERSBURG.....	\$250
WEST PALM BEACH	\$291

Ces tarifs sont calculés sur la base d'un voyage aller retour.

Nul autre plus que vous ne mérite des vacances inoubliables en Floride. À part USAir et USAir Express, aucun autre transporteur ne les met aussi facilement à votre portée. Nous offrons des horaires avantageux et des tarifs modiques vers 13 destinations-vacances en Floride. De plus, nos tarifs modiques ne grèveront pas votre budget. Réservez dès maintenant. Les billets doivent être achetés avant le 31 août 1991. Contactez sans frais votre agent de voyages ou USAir en composant 1 (800) 428-4322 aujourd'hui. Laissez-nous rendre plus agréables vos vacances en Floride. À moindre frais.

USAir

CONDITIONS REQUISES POUR PROFITER DE CES TARIFS MODIQUES. Les tarifs sont en dollars canadiens et ne comprennent pas les frais de service, les taxes et les frais d'immigration exigibles. Les tarifs s'entendent pour des voyages aller-retour. Il est donc nécessaire de faire l'achat d'un billet aller-retour pour que ces tarifs soient applicables. Le nombre de sièges est limité et ils peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols tous les jours. Les billets ne peuvent être échangés et sont soit non remboursables, soit remboursables en partie. La réservation et l'achat à l'avance sont exigés pour les billets à ces tarifs. Un séjour minimum maximum peut également être exigé. Certaines restrictions touchant le jour de la semaine ou l'heure de départ peuvent être appliquées. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Demandez des précisions concernant les détails afférents à ces restrictions. D'autres restrictions importantes peuvent être applicables. Ces tarifs sont valables jusqu'au 12/12/91, et les billets doivent être achetés avant le 31/8/91. Les billets achetés après le 1/9/91 seront un peu plus chers.

8/15/91

Les médecins canadiens refusent de se prononcer sur le statut du fœtus

Presse Canadienne
TORONTO

■ L'Association médicale canadienne a refusé d'adopter comme politique officielle, mercredi, un document de 19 pages sur le statut du fœtus.

Les quelque 250 médecins présents au congrès ont plutôt voté pour «l'accepter à titre d'information», prévoyant qu'il sera révisé et soumis une seconde fois aux délégués l'an prochain.

Ce qui ne veut pas dire, a noté le Dr Noel Doig, président du comité qui a préparé le document,

que les législateurs ne s'en serviront pas, d'ici là, comme base de formulation de nouvelles lois.

En mars dernier, la Cour suprême du Canada a décrété que le fœtus ne constitue pas une personne avec ses propres droits, en vertu du Code criminel.

Le document des médecins voudrait que le fœtus «devienne une personne lorsqu'il rencontre les critères de la personnalité... Ces critères se présentent lorsque le système nerveux du fœtus est développé au point de posséder la capacité essentielle» de la conscience mentale.

Ce moment se produit, selon le

document, vers la 20ème semaine de la gestation. Avant ce temps, le fœtus «n'est pas l'égal de la mère au point de vue de l'éthique».

Changements

«Nous avons mentionné 20 semaines comme un exemple, non comme une période spécifique, a dit le Dr Doig. Le document affirme qu'il existe un moment et 20 semaines semblent une période raisonnable actuellement.

«Mais cela peut changer. Cela va varier selon les changements de la connaissance et de la compréhension.»

Québec poursuit son enquête sur le remblayage de Saint-Paul

GILLES ST-JEAN

■ L'inspecteur du ministère de l'Environnement du Québec qui s'est rendu, mardi, à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Îlets, sur un terrain situé près du Richelieu où le propriétaire aurait fait du remblayage illégal, a fait transmettre son rapport, hier, au service des enquêtes du ministère.

Selon Mme Louise Hamel, porte-parole du ministère pour la Montérégie, le dossier comporte deux volets.

Premièrement, il appert que l'on aurait brûlé et enterré des déchets sur les lieux, ce qui constitue de la gestion de déchets sans autorisation, d'après la direction régionale. C'est cette partie du dossier qui sera transmise au service des enquêtes, a précisé Mme Hamel.

Deuxièmement, en ce qui a trait au remblayage — le propriétaire du terrain, M. André Gagnon, a admis y avoir fait vider une vingtaine de voyages de terre — le ministère devra déterminer si l'endroit fait partie de la plaine inondable ou de la berge du Richelieu.

«Si l'endroit est en zone inondable, le dossier relève de la Ville. Si c'est sur la berge du Richelieu, ça relève du service des ressources hydriques du ministère. Ça reste à déterminer pour l'instant», a noté la porte-parole.

Un résident de Saint-Paul, M. Gaston Germain, a attiré l'attention sur le remblayage en l'enregistrant sur bande vidéo. Son film montre également qu'on a fait du feu sur le terrain à un moment donné.

À ce sujet, M. André Gagnon avait déclaré mardi, lors d'une entrevue, qu'on a déjà fait du feu sur le terrain mais que la municipalité lui a demandé d'arrêter et qu'il a obéi.

Vêtements dans les abribus

Presse Canadienne

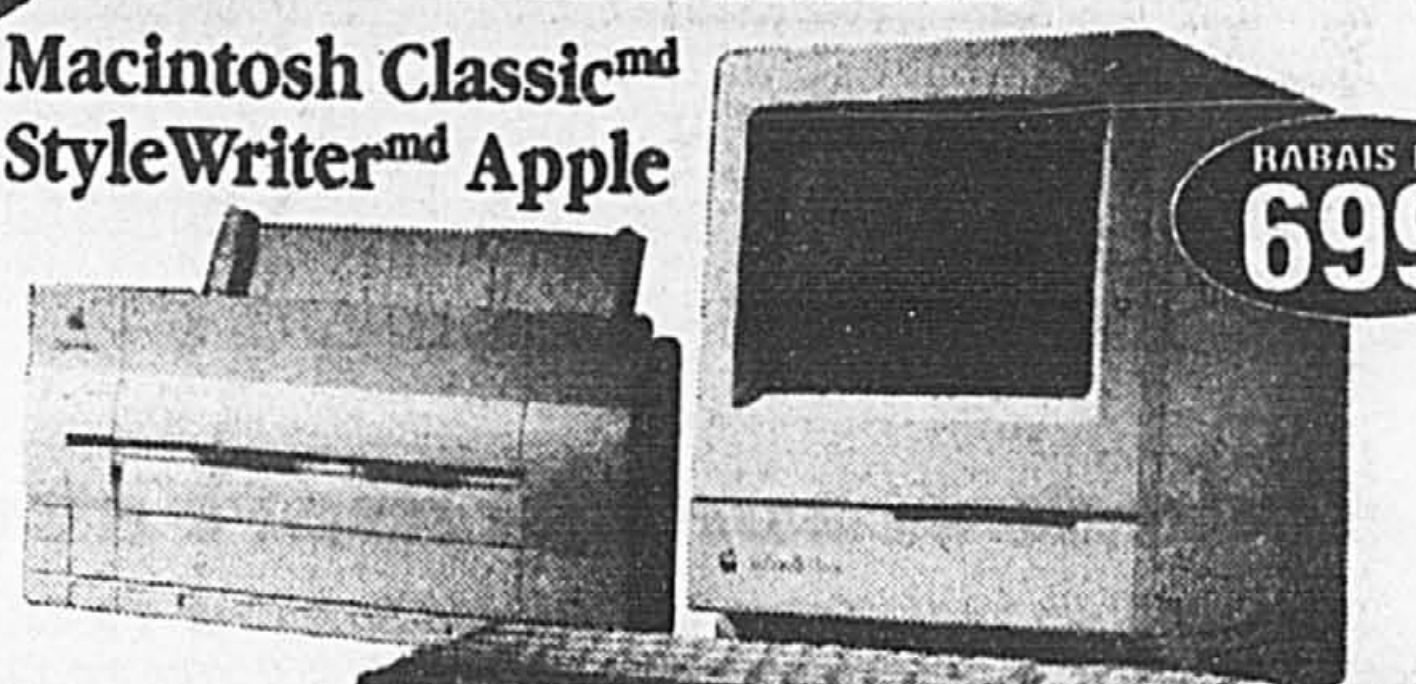
■ L'industrie du vêtement ne sait plus quoi inventer pour inciter le consommateur à sortir de la morosité suscitée par la récession.

La dernière tentative faite à Montréal consiste à placer des vêtements sur mannequins dans des abribus dotés de vitrines.

Les publicitaires espèrent que les consommateurs vont profiter du temps passé à attendre l'autobus pour relancer les quelques vêtements se trouvant à quelques mètres seulement.

AVENTURE ELECTRONIQUE

Le futur c'est Aventure



Macintosh Classic^{md} StyleWriter^{md} Apple

ORDINATEUR & IMPRIMANTE 1999\$

- 2 Mo de mémoire vive
- SuperDrive[™] 1,4 Mo
- Disque dur interne 40 Mo Apple[™]
- Clavier et souris
- Alimenteur automatique de 50 feuilles
- Alimentation manuelle
- Format de papier: legal, lettre, A4

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh Classic, StyleWriter et SuperDrive sont des marques de commerce de Apple Computer, Inc.

MONTRÉAL EST 4550 Métropolitain Est St-Leonard Tel. 722-4550	RIVE NORD Centre Decord 440 à Laval Tel. 636-3956	JOLIETTE Les Galeries de Joliette Tel. 752-1255
RIVE SUD 8100 Boul. Taschereau Brossard Tel. 923-81000	MONTRÉAL OUEST Centre Decord Decarie Tel. 733-6900	SOREL Les Promenades de Sorel Tel. 746-4736

BYE BYE LES 91!

MODÈLES CAVALIER



DEPUIS 1916

CHEVROLET OLDSMOBILE INC.

75 ANS
GRÂCE À VOUS

AUTOMATIQUE 2 OU 4 PORTES CLIMATISEUR

JUSQU'AU 23 AOÛT 1991

9975⁷⁵

- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes
- Glaces teintées
- Roues stylisées
- Sièges baquets

• INCLUANT RABAIS GM • FRAIS DE TRANSPORT ET TAXES EN SUS

RABAIS ADDITIONNEL POUR LES DIPLÔMÉS



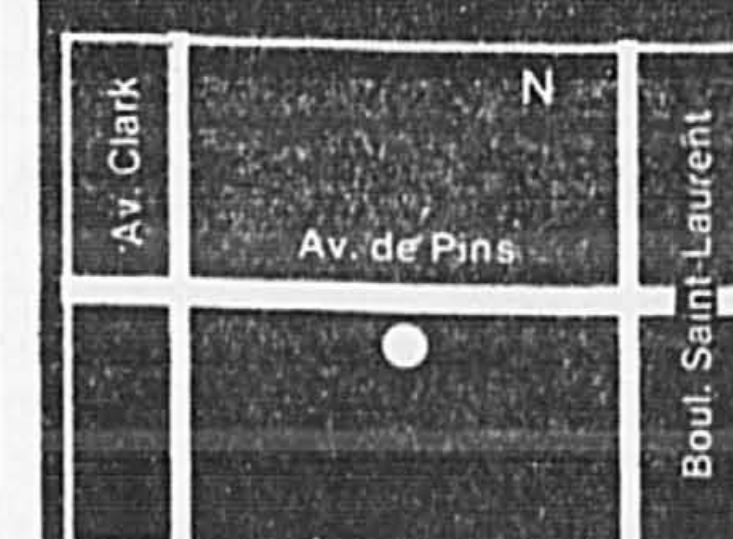
5363, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2M4
TÉL.: 279-6301

VENTE DE DUVETS

	DUVET D'OIE BLANCHE	DUVET D'OIE BLANCHE	DUVET
	GARANTIE DE 25 ANS CANAUX	GARANTIE DE 25 ANS BOITE	GARANTIE DE 10 ANS CANAUX
JUMEAU	135 \$	21 oz 99 \$	21 oz 69 \$ 13 oz
DOUBLE	160 \$	26 oz 119 \$	26 oz 95 \$ 19 oz
«QUEEN»	185 \$	30 oz 134 \$	30 oz 112 \$ 22 oz
«KING»	225 \$	36 oz 169 \$	36 oz 146 \$ 27 oz
OREILLERS DE DUVET	STANDARD 45 \$	«QUEEN» 55 \$	«KING» 65 \$

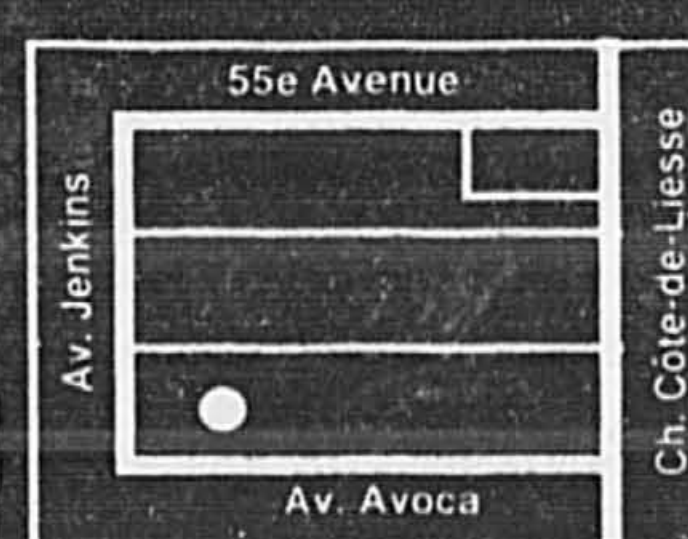
VENTE DE FUTONS

	FUTON 6 po	BASE PLIANTE	HOUSSE POUR FUTON	OREILLER DE PLUMES DE CANARD
JUMEAU	95 \$	83 \$	39 \$	16 \$
DOUBLE	100 \$	92 \$	49 \$	24 \$
«QUEEN»	115 \$	120 \$	59 \$	32 \$



Les Duvets Ungava

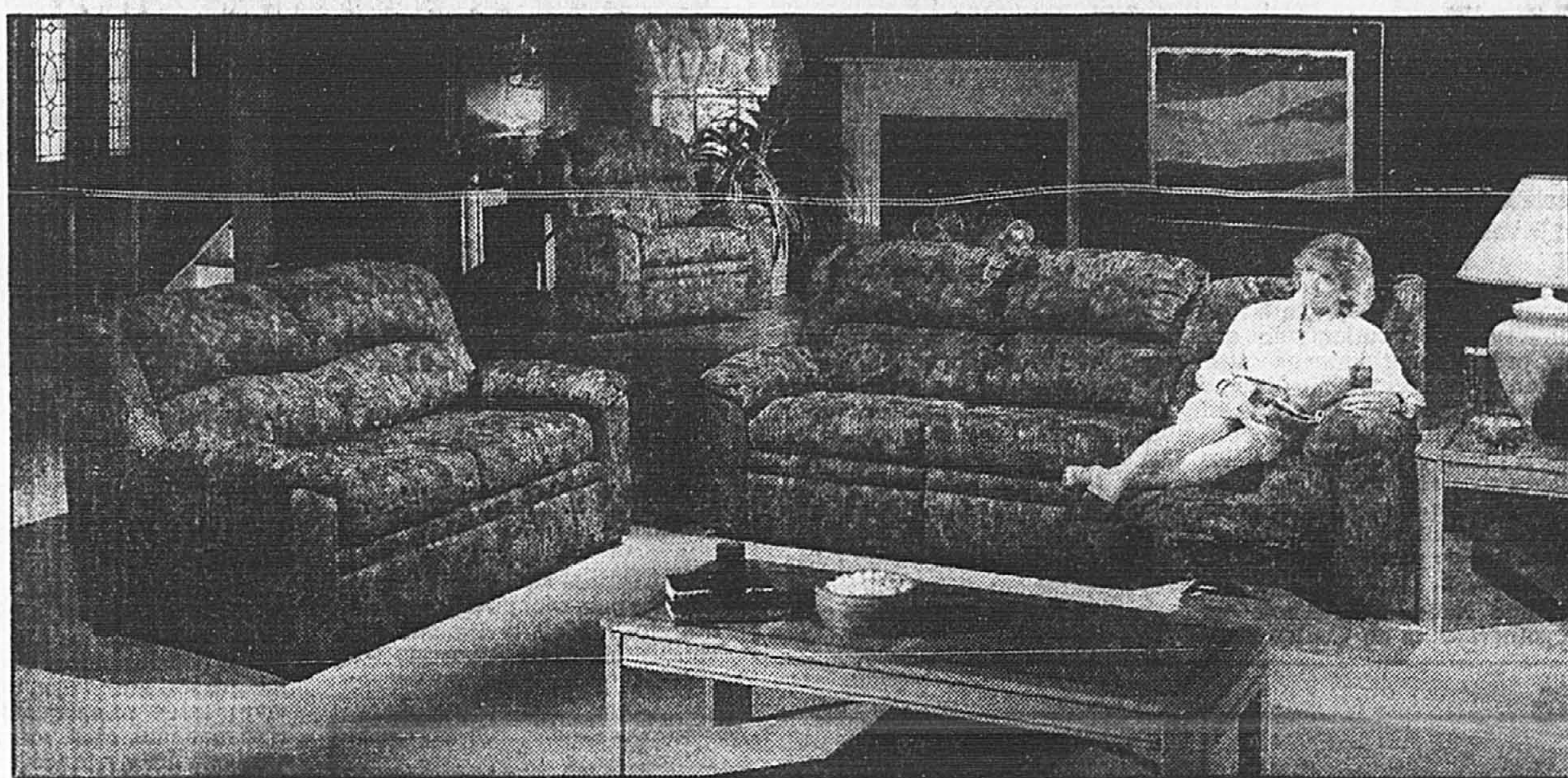
10, av. des Pins O. 793, av. Avoca
Montréal Dorval
287-9276 636-5011



NE PAYEZ RIEN POUR VOS MEUBLES AVANT LE 1^{er} MARS 1992*

«ACHATS SPÉCIAUX»

FAITES LA FÊTE AVEC ENGLAND/CORSAIR, BAUHAUS ET LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DE MEUBLES PASCAL.



Achat spécial

Ce superbe ensemble inclinable apportera confort et style contemporain à votre pièce. Le sofa comprend deux unités inclinables à boutons-poussoirs qui vous garantiront une détente absolue. Les sections comportent : dossiers moelleux, accoudoirs généreusement rembourrés et sièges à coussins réversibles portant la garantie de 10 ans EnduroFoam^{md}. Causeuse assortie (inclinable). Solde exceptionnel 699 \$. Fauteuil inclinable et pivotant. Solde exceptionnel 449 \$. Sofa normal. Solde exceptionnel 499 \$. Causeuse normale. Solde exceptionnel 449 \$. Fauteuil normal. Solde exceptionnel 349 \$. Sofa à sections inclinables. Solde exceptionnel 799 \$.

799 \$ Sofa à sections inclinables

Achat spécial

Ce sofa sectionnel au goût du jour vous fera relaxer grâce à ces deux unités inclinables à boutons-poussoirs. Vous aimerez ses dossiers aussi élégants que confortables et ses pratiques sièges à coussins réversibles portant la garantie de 10 ans EnduroFoam^{md}.

Sofa à sections inclinables. Solde exceptionnel 1 299 \$.

1 299 \$ Sofa à sections inclinables



Achat spécial

Profitez de notre entente avec le fabricant américain Bauhaus. Cet élégant sofa-lit de grande qualité comprend une structure en bois dur et des coussins invitants. Votre sofa-lit Bauhaus vous promet des nuits de repos total grâce à matelas à ressorts ferme. Hâtez-vous, les quantités sont limitées.

Sofa-lit de format «Queen». Solde exceptionnel 599 \$.

599 \$ Sofa-lit de format «Queen»



Les super modes d'achat Pascal :

A) **AUCUN PAIEMENT AVANT LE 1^{er} MARS 1992 (MEUBLES)***

AUCUN PAIEMENT AVANT LE 1^{er} NOVEMBRE 1991 (APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES)*

Aucun versement initial* Aucun intérêt* Mensualités flexibles*

ou B) **PAYEZ COMPTANT ET OBTENEZ UN RABAIS DE 5 % (MEUBLES)****

PAYEZ COMPTANT ET OBTENEZ UN RABAIS DE 3 % (APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES)**

ou C) **MENSUALITÉS FLEXIBLES.**

Un cadeau des nouveaux propriétaires...



*Approbation du crédit requise. Taxes payables au moment de l'achat. Aucun achat minimum requis.
**Argent comptant ou chèque certifié seulement-exceptionnellement, les achats ne pourront pas être payés avec les cartes Visa, Mastercard ou American Express.
Ces offres ne s'appliquent pas aux articles achetés au Centre de liquidation.*Aucun financement applicable à l'achat de climatiseurs.

Pascal

LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER

UN CHOIX JUDICIEUX

Une centaine de personnes âgées participent aux deuxièmes Olympiades de fauteuil roulant

JOSÉE LAPOINTE

■ Julie Hébert, 80 ans, se demande bien à quelle vitesse peut aller un fauteuil roulant électrique. Elle vient de terminer le parcours «Formule 1» en une minute 38 secondes sous les applaudissements de quelques supporters du Centre d'accueil de Pierrefonds. «Il me semble que ça n'allait pas assez vite», lance-t-elle.

Tout près de là, protégées du soleil par des parasols, une dizaine de personnes âgées en chaise roulante lancent chacune leur tour un ballon dans un panier placé à leur hauteur.

En adaptant les disciplines sportives à leurs capacités et à leurs particularités, une centaine de personnes âgées ont participé hier aux deuxièmes Olympiades du genre organisées dans la région de Montréal.

L'important est de participer... et d'être capable de participer, pouvait-on lire sur une affiche à l'entrée du Centre d'accueil de Dollard-des-Ormeaux qui recevait des gens de neuf centres de la région de Montréal. Il y en a pour tous les goûts: course en fauteuil roulant électrique, lancer du poids, jeu de poches, ballon-panier, golf, pétanque et tir au poignet.

Il y a des médailles dans chacune des sept disciplines, et un «trophée perpétuel» est remis au centre qui a accumulé le plus gros pointage. «L'équipe de Berthier qui était là l'an dernier a gardé ses médailles avec fierté»,



Madame Julie Hébert a bien apprécié la course en chaise roulante électrique. Le défi ne lui faisait pas peur: «Je suis habituée, quand je vais dans les centres commerciaux, il faut souvent que j'aille vite.»

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

explique le récréologue du centre de Dollard-des-Ormeaux et superviseur des activités, M. Marc Turgeon.

Ce sont les bénéficiaires qui ont choisi et organisé les activités. Il a aussi fallu établir des règlements. «Il y en a qui jouent aux poches en se plaçant à cinq pieds, d'autres à dix», précise M. Turgeon. Ça prenait un consensus.

Une équipe de bénévoles très efficaces a vu au bon déroulement de la journée.

«On a tout un service de premiers soins qui est prêt à fonctionner si quelqu'un a un accident», souligne Marc Turgeon. Puis, il y a aussi les risques d'insolation, les pilules à prendre à heure fixe, les diètes spéciales de chacun et de chacune. Une des équipes comprend autant d'accompagnateurs que de participants: 13 de chaque côté.

Mme Nathalie Brisebois est ergothérapeute au Centre d'ac-

cueil de Pierrefonds. Cette journée a l'air de l'amuser autant que ceux qu'elle accompagne. Elle encourage ses joueurs, les motive. C'est un beau moment dans l'été. «J'orienterai souvent les activités du centre en fonction des disciplines qui sont jouées ici. Ils arrivent prêts et en forme.»

Une petite journée tranquille et agréable qui diffère sûrement de l'habituelle routine des centres d'accueil.



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Le cardinal Paul-Émile Léger donne la communion à Mme Albertine Déry qui fête hier son 106ème anniversaire à la résidence pour personnes âgées, le Manoir Cartierville.

Le cardinal Léger fête les 106 ans de madame Albertine Déry

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le cardinal Paul-Émile Léger se déplace peu, sauf pour les grandes occasions. Mais le 106ème anniversaire de Mme Albertine Déry

valait bien la peine d'être souligné hier, au Manoir Cartierville, un centre d'accueil pour personnes âgées.

Le directeur général du centre, M. Gilbert Gagnon, a voulu faire cette belle surprise à la doyenne de ses pensionnaires qui possède, malgré son grand âge, une joie de vivre assez remarquable. «Souriez madame, c'est votre 106ème anniversaire», a lancé le cardinal, prenant sa main dans la sienne pendant que les flashes crépitaient. Autour d'elle, se serraient deux de ses enfants, des petits-enfants et des arrière-petits-enfants.

Le cardinal, qui est âgé de 87 ans, s'est présenté en fauteuil roulant à la chambre de Mme Déry, laquelle s'était fait boucler les cheveux pour l'occasion. L'infirmière, Ginette Cyr, a expliqué à la centenaire, qui voit très peu, qui était ce grand visiteur. Soeur Justine Tessier, chargée de la pastorale, a donné les hosties à bénir et le cardinal a fait communier Albertine.

Mme Simard-Déry est née le 15 août 1885 à Alma. Elle a donné naissance à huit enfants, dont cinq sont toujours vivants. Elle a 11 petits-enfants, 10 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants. Elle et son mari, décédé à l'âge de 61 ans en 1940, étaient propriétaires d'un petit commerce de couture. Ils ont habité successivement à La Tuque, Québec et Montréal. Devenue veuve, Mme Déry travaillait encore à 70 ans chez un fourreur à Montréal.

«Ça a été très dur pour elle. Mais elle a toujours travaillé fort. C'est pour ça qu'elle a pu vivre si longtemps», a dit une de ses filles, Jacqueline Déry-Midforth. «Elle m'a dit que le secret de sa beauté, c'est qu'elle n'a jamais pris de soleil. Elle a toujours porté de grandes capelines», a repris l'infirmière Cyr.

Après la bénédiction, le cardinal et Mme Déry sont descendus dans la grande salle où les attendaient les pensionnaires du centre d'accueil. Le long des couloirs, monseigneur Léger serrait les mains qui se tendaient vers lui avec fébrilité et avait un bon mot pour chacun. Dans la chapelle, le cardinal a béni une quarantaine de résidents sourds et aveugles. Des accompagnateurs traduisaient son discours en faisant des signes sur les mains des pensionnaires. Plusieurs des 285 pensionnaires du centre avaient donné un petit quelque chose pour les œuvres du cardinal. «Ils n'ont pas grand chose, mais plusieurs ont voulu économiser pour donner dans la petite enveloppe», a expliqué le directeur.

Mme Déry était un peu fatiguée hier mais elle souriait sans arrêt. Il y a cinq ans, pour ses 101 ans, elle a fait une promenade en moto autour du centre d'accueil. L'an dernier, elle a proposé de faire un tour d'hélicoptère. «Elle voulait savoir si, des fois, le Bon Dieu ne l'aurait pas oubliée», a raconté sa fille, Jacqueline, en souriant.

Cadavres roulant

Agence France-Presse
BONN

■ Un bras dépasse d'un coffre de voiture! La police allemande, assaillie de coups de téléphone d'automobilistes affolés, n'apprécie pas le gag du «cadavre-latex» importé d'Italie, qui fait fureur cet été sur les autoroutes fédérales.

De nombreux conducteurs fatigués laissent négligemment dépasser de leur véhicule un bras ensanglanté ou une jambe, afin de se donner des airs de tueurs en cavale. Certains, plus raffinés dans l'horreur, se contentent d'un doigt coincé dans la portière.

Au pays de la rigueur juridique, la police reste désemparée face à ces membres en caoutchouc criants de vérité, et parfaitement légaux.

Foï de Robin, l'occasion fait le larron!

Venez négocier!

J'te cré pas.
Chez Mazda!
Ah ben là j'te cré.

L'occasion fait le larron! Avec la venue prochaine des nouveaux modèles, c'est en plein le temps de profiter d'un vrai prix d'aubaine à l'achat d'un véhicule 1991, voiture ou camionnette, encore en stock. Visez juste et ramassez le butin. Voyez votre concessionnaire Mazda aujourd'hui même.



LES CONCESSIONNAIRES MAZDA
VOTRE GARANTIE



De plus, obtenez un climatiseur ou un rabais de 1 500 \$ à l'achat de certains modèles. Mazda vous offre aussi un Programme de protection prolongée et une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie. Parlez-en à votre concessionnaire.

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchanan
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

Armand Ouelin
Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

Fabre Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Fabreville, Québec
622-3434 H7R 1L2

Fort Chamby Automobiles
830, boul. Pénigny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Jac Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X1

Le Domaine De l'Auto P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

Mazda de Blainville
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8N9

Quintin Automobiles Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean, Québec
346-9445/658-9042 J3B 4K9

Ottawa porte en appel le jugement permettant la publicité du tabac

Presse Canadienne

Le ministère fédéral de la Justice a enregistré hier un avis d'appel du jugement rendu en Cour supérieure du Québec, le 26 juillet, qui invalidait la loi fédérale interdisant la publicité sur les produits du tabac.

Cet avis a été déposé au palais de justice de Montréal.

Par voie de communiqué, la ministre de la Justice, Kim Campbell, a indiqué qu'elle avait pris la décision de loger un appel, à l'is-

sue de consultations menées auprès de son collègue de la Santé, Benoît Bouchard.

Les avocats agissant pour le ministère fédéral de la Justice disposent maintenant d'un délai de 75 jours pour déposer par écrit auprès de la Cour d'appel du Québec les motifs de l'appel logé.

Le communiqué émanant du ministère précise que selon le Code de procédure civile du Québec le fait de recourir à l'appel d'une décision suspend automatiquement les effets du jugement jusqu'à ce que la Cour d'appel se prononce.

«S des produits du tabac sont publicisés au cours de cette période, les compagnies courent le risque d'être poursuivies», est-il écrit.

Cette mise en garde vise vraisemblablement à rassurer les différents organismes anti-tabac qui, à la suite du jugement Chabot, ont dit craindre que les compagnies de tabac profitent de ce jugement qui leur est favorable pour reprendre la publicité sur leurs produits.

Les organismes canadiens de santé, notamment la Société canadienne du cancer, avaient prié

le gouvernement de soumettre l'appel directement à la Cour suprême du Canada, en raison des délais de quatre ans que pourraient entraîner un détournement par la Cour d'appel.

Au cours des derniers jours, des organismes internationaux ont à leur tour fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il aille en appel.

Dans une lettre au premier ministre Brian Mulroney, le directeur de l'Agence internationale sur le tabac et la santé, David Simpson, avait soutenu que «cela

serait absolument dévastateur pour la santé publique dans le monde entier si le Canada faisait marche arrière sur cette question vitale.»

Le vice-président de l'Association médicale américaine, Dr James Todd, avait lui aussi écrit au premier ministre que «dans le cas d'un produit aussi mortel que le tabac, le droit d'un gouvernement de protéger la santé des citoyens est beaucoup plus important que le droit d'expression commerciale en cause lors de la promotion de l'usage des produits du tabac.»

Le juge Jean-Jude Chabot de la Cour supérieure du Québec avait décidé que la loi réglementant les produits du tabac violait la liberté d'expression des compagnies de tabac et constituait une intrusion illégale du gouvernement fédéral dans un champ de juridiction provinciale.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités,
d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

La société Hoechst veut obtenir les droits sur un produit anti-sida québécois

François Forest

Après la multinationale française du médicament, Connaught, c'est au tour du manufacturier allemand Hoechst, par l'entremise de sa composante canadienne Hoechst Canada, située à Saint-Laurent, de vouloir mettre la main sur les composés du GSPH-1, le produit québécois anti-sida que veut analyser le microbiologiste Richard Morisset.

Le docteur Morisset, chef du service de microbiologie et des maladies infectieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, a publiquement signifié son engagement, la semaine passée, dans le GSPH-1 — une mixture sous forme de sirop à base d'huiles végétales — indiquant qu'il possédait suffisamment de données scientifiques sur ce produit expérimental pour conduire une «recherche rigoureuse».

Dans une correspondance avec la firme STC Consultants, propriétaire de la formule du médicament, le directeur de la réglementation à la division pharmacologique chez Hoechst Canada, M. J. W. Rees, souhaite que STC signe une entente de confidentialité, ce qui permettrait aux scientifiques de la compagnie d'en analyser les propriétés.

Cette «confidentialité» est particulièrement exclusive pour Hoechst. Selon l'entente, si elle est acceptée par STC, Hoechst Canada entre en possession de toute l'information confidentielle non seulement sur la nature du produit, mais sur la méthode de fabrication et les données relevant de l'échantillonnage, des résultats et analyses de laboratoire effectués jusqu'à présent.

Hoechst Canada n'a pas voulu commenter l'information à l'ap-

proche d'une rencontre avec la direction de STC, mais il est connu que le géant allemand est à la recherche d'un produit pouvant lui permettre de se «positionner» sur le marché de «l'industrie du sida».

Selon un agent commercial, Hoechst ne «possède aucun produit prometteur en Europe» lui permettant d'envisager de prendre une certaine place dans le marché international, en dépit d'investissements (Hoechst-Bayer) dépassant 200 millions de DM (environ 250 millions de dollars).

Ces médicaments expérimentaux employés pour les traitements symptomatiques tendent essentiellement à calmer la souffrance, à ralentir la progression de la maladie.

Interrogé sur un possible accord entre Hoechst et le chercheur de Tracy, M. Guy Poirier, le directeur scientifique de STC, le professeur Mohamed Ben Amar, a indiqué que cette façon de procéder était courante, ajoutant que toute entente qui pourrait aider à «stimuler la démarche d'évaluation du produit serait considérée».

Entre temps, le Bureau des médicaments humains prescrits, instance relevant de la Direction générale de la protection de la Santé à Ottawa, a demandé à STC des précisions (chromatogrammes) sur la nature des huiles naturelles; des précisions aussi quant au protocole clinique (durée, explications aux patients) que veut mener le docteur Morisset et quant aux analyses in vitro complémentaires que l'Hôtel-Dieu pourrait mener en collaboration avec l'Université de Montréal à laquelle l'hôpital est affilié.

Les objectifs des épreuves cliniques que veut mener le groupe STC sur une trentaine de person-

nes sont ainsi spécifiés dans le document de présentation aux investigations cliniques au Canada:

• déterminer l'activité du GSPH-1 chez les patients à séropositivité VIH ayant un nombre de lymphocytes T4, inférieur à 500 par mm³ de sang;

• comparer l'efficacité du GSDPH-1 et de la zidovudine (AZT) chez les patients ayant tous moins de 500 lymphocytes T4 par mm³ de sang.

Par ailleurs, toujours sous l'égide de l'Hôtel-Dieu, le docteur Raymond Beaulieu, «hématologue-sidologue» responsable pour le Québec du réseau canadien des essais cliniques contre le VIH est

Pour une histoire de visa expiré, une Québécoise passe 51 jours en prison en Jamaïque

Reuter
KINGSTON, Jamaïque

Une touriste québécoise de 19 ans a passé 51 jours en prison en Jamaïque, sans possibilité d'appeler sa famille, pour une histoire de visa expiré.

Vanessa Saint-Louis, qui n'a fait l'objet d'aucune inculpation pendant sa détention, a quitté Kingston hier à destination de Montréal après avoir été escortée à l'aéroport par des représentants des services d'immigration.

Sa famille n'avait été informée de sa mésaventure que vendredi, grâce à un coup de fil d'une codétenue qui venait d'être libérée. Cependant, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures à Ottawa a affirmé que les parents de Vanessa Saint-Louis avaient été informés de la situation de leur fille au mois de juillet.

à la recherche de personnes porteuses du VIH, asymptomatiques, ARC ou sida sans «manifestation d'infections aiguës» pour participer à une étude (deux ans) comparant deux antirétroviraux déjà connus: les personnes recevront ou l'AZT ou le DDI.

Appelé à commenter l'engagement de Richard Morisset dans le dossier du GSPH-1, le docteur Beaulieu a d'abord confirmé qu'il avait été approché par le chercheur Poirier, il y deux ans, mais qu'il n'avait pas donné suite «faute de données élémentaires».

Pourquoi le docteur Morisset s'y intéresserait-il deux ans plus tard? «J'imagine qu'il a des données que je n'avais pas», a-t-il dit.

«Je n'ai jamais été autorisée à téléphoner. Les policiers me disaient à chaque fois qu'ils étaient trop occupés et n'avaient pas le temps», a raconté la jeune femme.

Elle a précisé qu'elle rendait visite à des parents en Jamaïque et n'avait pas prêté attention à l'expiration de son visa de touriste, le 27 mai. Début juin, elle s'est fait voler son sac à main contenant son passeport, un billet de retour et de l'argent.

Le 19 juin, elle a signalé le vol au Haut Commissariat du Canada. Sans nouvelles des autorités canadiennes, elle s'est présentée quelques jours plus tard aux services d'immigration de Kingston pour signaler le vol de son passeport. Ils l'ont immédiatement fait incarcérer en apprenant qu'elle séjournait illégalement dans le pays.

CLIMATISEUR THERMOPOMPE
LES MEILLEURS PRIX À MONTRÉAL

CARRIER
2 TONNES, AUX.
3995 \$
INSTALLATION COMPLETE

ECONO-TECH
GARANTIT LES MEILLEURS PRIX

RHEEM
2 TONNES, AUX.
3995 \$
INSTALLATION COMPLETE

■ LENNOX
■ CARRIER
■ RHEEM
■ YORK
■ ARMSTRONG
■ MITSUBISHI

APPELEZ LE SEUL CENTRE DE LA THERMOPOMPE À PRIX D'ESCOMPTE A MONTRÉAL
733-1414

2 500 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant

69632076

Simon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

MONDIAL 91
DE LA MONTGOLFIÈRE

10^e Championnat mondial de montgolfières
10 au 18 août 1991

Saint-Jean-sur-Richelieu à 25 minutes de Montréal

- 175 montgolfières en provenance de 27 pays
- Spectacles aériens et culturels
- Expositions et animation continue
- Montgolfières en forme d'animaux et de personnages
- Spectacle grandiose «Vu d'en haut», tous les soirs à 20 h sur la grande scène.

Une comédie musicale de Jean Robitaille et Pierre Audet sur le désir de voler mettant en vedette onze comédiens-chanteurs dont:
VICKIE PARADIS, YVES SOUTIÈRE, JEAN MAHEUX, BERNARD MENEY

Pour renseignements:
(514) 346-6000
1-800-465-1994

Bienvenue

AA Onirikon Aerospace IGC PROPANE O'Keefe Kodak FILM La Presse

Le TRIO de la rentrée

A) SAC DE STYLE COLLÉGIEN en CUIR, noir, marine ou brun. Ord. 55,00 \$: **39,00 \$**

B) COFFRE À CRAYONS en CUIR, noir, brun, marine ou bourgogne. **5,00 \$**

C) MALLETTE 4" extensible en CUIR, noir, brun ou bourgogne. Ord. 150,00 \$: **80,00 \$**

D) ÉCRITOIRE 8 1/2" x 11" en CUIR avec plusieurs compartiments, noir ou bourgogne. Ord. 40,00 \$: **29,00 \$**

E) SAC EN NYLON avec compartiments intérieurs et pochette avant, multicolore: fuchsia, vert et mauve. **20,00 \$**

F) POCHETTE DE TAILLE SPORT multicolore: fuchsia ou vert. **5,00 \$**

G) SAC À DOS EN NYLON deux motifs multicolores: jade ou fuchsia. **14,00 \$**

H) COFFRE À CRAYONS en nylon, couleurs assorties. **3,00 \$**

I) SAC À LUNCH EN NYLON noir ou couleurs assorties. **5,00 \$**

J) MODÈLE SAC À DOS en CUIR pour garçon, royal et mauve. **29,00 \$**

K-L) COFFRE À CRAYONS en CUIR, couleurs assorties. **7,00 \$**

M) SAC EN CUIR pour fillette, adaptable comme sac à dos, fuchsia et royal. **29,00 \$**

luvin

Anjou Galerias d'Anjou 352-5285	Drummondville Promenades Drummondville 819-474-5709	Lewis Galerias Chagnon 418-833-0437	Ottawa Centre Rideau 613-230-4125	Ste-Foy Place Laurier 418-651-7220	Sherbrooke Carrefour de l'Estrie 819-563-5717
Brossard Mail Champlain 671-0490	Joliette Place Bourget Joliette 759-0404	Longueuil Place Jacques Cartier 463-3258	Pointe-Claire Centre Fairview 694-1709	St-Jerome Carrefour du Nord 438-2454	Rimouski Carrefour Rimouski 819-725-4832
Chicoutimi Place du Royaume 418-696-2624	LaSalle Carrefour Angrignon 365-1343	Longueuil 670-7132	Sorel Promenades de Sorel 743-4487	St-Laurent Place Vertu 336-0954	Rivière-du-Loup C.C. Rivière du Loup 418-867-2785
Dolbeau Promenades du Boulevard 418-276-4058	Laval Carrefour Laval 681-3173	Montréal Le Boulevard 376-5336	St-Bruno Promenades St-Bruno 653-0472	St-Marie 420, route Chasse 418-387-5761	



Gilles Vigneault

Gilles Vigneault transféré dans un hôpital de Montréal

Presse Canadienne
SEPT-ÎLES

Son état de santé s'étant quel- que peu aggravé, le poète Gilles Vigneault a choisi d'être soigné à Montréal dans un hôpital près de chez lui.

«M. Vigneault a été transféré à Montréal à 12h45 dans un avion nolisé par sa famille. Son état de santé s'était aggravé un peu et les douleurs abdominales avaient augmenté», a déclaré, hier, le médecin traitant du poète et chansonnier à l'hôpital des Sept-Îles, le Dr Jean-François Bellemar.

Le chirurgien septilien n'a pas révélé le nom de l'institution de santé montréalaise qui a accueilli l'auteur de *Gens du pays*, ni le nom du médecin à qui il a été ré- féré.

«Même si on parle d'aggrava- tion, l'état de santé de Gilles Vigneault demeure quand même sa- tisfaisant et relativement contrô- lé», a ajouté le Dr Bellemar. En notant du même souffle que la question d'une éventuelle inter- vention chirurgicale ne peut être écartée.

L'hôpital des Sept-Îles dispose de tout l'équipement nécessaire pour traiter un patient souffrant d'un ulcère d'estomac et le servi- ce aurait très bien pu être assuré; après discussion avec sa famille, Gilles Vigneault a néanmoins dé- cidé de rentrer dans sa patrie d'adoption, a noté le médecin.

Lundi, le poète originaire de Natashquan, qui finissait des va- cances de quelques semaines sur la Côte-Nord, a été hospitalisé d'abord à Havre-Saint-Pierre d'où il a été transféré à Sept-Îles.

Là, le Dr Bellemar avait dia- gnostiqué un ulcère gastrique et administré à son patient Vigneault le traitement médical re- quis par son état.

Crise de la quarantaine au TNM: un trou de 752 000 \$

GILLES G. LAMONTAGNE
collaboration spéciale

La rumeur voulant que la crise de la quarantaine au Théâtre du Nouveau Monde ne soit pas une question d'âge, mais de gros chiffres, a été confirmée hier par le directeur administratif de l'institution, Michel Noël, qui a ré- vélé l'existence d'un nouveau déficit de 752 000 \$. Différents scénarios sont envisagés, le pire étant le retrait d'une des cinq pièces prévues dans la programmation des 40 ans du TNM.

«La situation est très délicate, disait M. Noël. Nos budgets de la saison dernière ont été établis en fonction d'un pourcentage d'as- sistance de 79 p. cent, alors qu'il a été de 58 p. cent. Au début de l'année, notre déficit ne dépassait pas 175 000 \$. Mais la baisse d'as- sistance qui s'est produite entre les mois de janvier et mai a pro- voqué un gouffre imposant. Per- sonne ne pouvait prévoir cette dégringolade. Chose certaine, on ne pourra pas s'en sortir tout seuls.»

La saison avait pourtant bien commencé avec *L'Ecole des fem- mes* de Molière qui est allée cher- cher 19 983 spectateurs sur une possibilité de 20 948. Mais déjà en décembre, *La Charge de l'orig- inal éprouvable* de Gauvreau, a fait baisser ce nombre à 10 182.

Puis un double coup fatal a été porté en février avec 9165 specta- teurs pour le *Peer Gynt* d'Ibsen, et en mai avec 8 797 pour *La Tri- logie de la villégiature* de Goldo- ni. Entre les deux, une faible re- montée a été enregistrée avec 11 845 pour *On ne badine pas avec l'amour* de Musset.

Avec ce petit 58 p. cent d'assis- tance pour la saison 90-91, com- parativement à 95 p. cent en 89- 90, et 92 p. cent en 88-89, le cli- mat n'est pas à la pré-célébration dans les bureaux du TNM. Même si la salle de 853 places est louée actuellement pour une produc- tion extérieure, *Les Palmes de M. Schutz*, qui emplit à pleine ca- pacité tous les soirs, les revenus de cette location se traduiront tout au plus par 25 000 \$ pour le TNM. On est encore loin du trou déficitaire à combler.

Lundi dernier, les responsables du TNM ont rencontré la sous- ministre aux Affaires culturelles, Michèle Courchesne, pour lui soumettre un plan de redresse- ment. Mais selon M. Noël, le TNM ne sera pas fixé sur la na- ture de la réponse du ministère avant la mi-septembre. Entre- temps, une démarche similaire sera entreprise auprès du Conseil des Arts du Canada et du Conseil des Arts de la Communauté ur- baine de Montréal. Mais comme la prochaine saison du TNM com- mence le 24 septembre, il y a tout lieu de s'inquiéter.



Olivier Reichenbach, directeur artistique du TNM.

Olivier Reichenbach, le direc- teur artistique de ce théâtre qui a planifié une saison à première vue gagnante pour le grand 40e, refuse pour l'instant d'envisager une coupure dans la program- mation, tout en s'alarmant de la gra- vité de la situation. Une situation causée selon lui par la récession

et le manque chronique de sub- ventions qui n'augmentent pas au même rythme que les coûts de production.

«On a un problème majeur, di- sait-il hier au téléphone. Les con- trats sont signés, la campagne d'abonnement est en cours, im- possible de reculer. Ce ne serait

pas dans notre intérêt non plus de jouer moins. Si on supprimait un spectacle, ça voudrait dire espérer aller chercher autant de specta- teurs avec les prolongations de quatre spectacles que pour cinq en temps régulier. De toute fa- çon, nos contrats ne nous permet- tent pas des prolongations aussi longues. Et on ne peut pas cibler à l'année sur des 80 p. cent d'as- sistance en respectant le mandat et la mission artistique du TNM. Il va falloir que les subvention- neurs se rendent à l'évidence qu'il faut être plus réalistes dans les prévisions et nous donner une marge de manoeuvre.»

Aux premiers signes de la crise, l'hiver dernier, les dirigeants du TNM ont sacrifié un 300 000 \$ à même leurs prévisions de dépen- ses, et ont décidé en même temps d'augmenter le coût du billet qui passera de 28 \$ à 32 \$ cette an- née. Mais si la récession se main- tient, cette hausse pourrait bien se traduire par une nouvelle bai- se au guichet.

Pour ce qui est de l'étude de fai- sabilité sur la rénovation de ce théâtre qui en a un urgent besoin, le dossier traîne depuis son an- nonce au printemps 90. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il en coûtera 16 millions de dollars pour réno- ver adéquatement l'édifice. «Pour l'instant, ajoutait M. Noël, entre deux priorités, la plus ur- gente est d'assurer la saison pro- chaine du TNM.»

Chris Isaak, Colin James, Bonnie Raitt Un spectacle à l'envers au Cepsu

BRUNO DOSTIE

Le spectacle qui réunissait Chris Isaak, Colin James et Bonnie Raitt au Centre sportif de l'Université de Montréal, mardi soir, est l'un des plus curieux que j'ai vu en dix-sept années de chronique de spectacle. D'abord, il était construit à l'envers, gar- dant l'artiste la moins connue ici pour la fin. Ensuite, il éti-rait sur quatre heures et demie trois per- formances qui se suffisaient à elle-même. Enfin, il démolissait les unes après les autres toutes les fausses impressions qu'on avait pu se faire sur chacun.

Prenons Chris Isaak. Pour moi comme pour plusieurs, c'est un vidéoclip. Celui de *Wicked Game*, dont l'esthétique de maga- zine de mode est tout le contraire de la performance qu'il donne sur scène. En fait c'est un James Dean. Et sa voix extraordinaire a l'impact du métal, même si elle s'enveloppe dans un timbre de ve- lours. Il m'a fait vivre un des plus beaux moments de rock de ma vie. Assez proche du souvenir vi- brant que je conserve de ma pre- mière rencontre avec Bruce Springsteen, par un soir de tem- pête de neige de décembre 1975, au Maisonneuve.

Springsteen avait planté un ar- bre de Noël sur la scène. Isaak la

décore d'une guirlande d'ampou- les multicolores. Avec leurs che- veux gominés, leurs costumes la- més, et le parfum vaguement rétro de la musique qu'ils font, ses musiciens et lui créent l'im- pression d'une «danse étudian- te». Que renforcerait encore ce boulevard Édouard-Montpetit en- vahé par la jeunesse, comme pour une répétition de la rentrée pro- chaine.

Quant à Colin James, il m'avait déçu au Saint-Denis cet hiver, quand je l'y ai vu entouré de lé- gendes du blues d'un autre âge et d'un autre calibre. À côté d'eux, il avait l'air d'un enfant. Mais mar- di soir, dans son véritable élé- ment qui reste le rock, et en 70 minutes qui lui ont permis de donner sa pleine mesure, il de- venait un géant.

Mais si Isaak se bat comme un boxeur, avec sa voix pour arme, dont il ne vous touche qu'en haut de la ceinture, Colin James est plus sournois. Et que plus dan- gereux. Il attaque à la guitare, et vous plante dans le bas-ventre, des accords tranchants comme une lame.

Nous étions donc gavés, et sur- excités par les deux performances qui précédaient, lorsque Bonnie Raitt est finalement montée sur scène trois heures plus tard. Et dans une salle plus confortable,

avec des oreilles encore fraîches, nous l'aurions sûrement appré- ciée autant que ses rares fans montréalais, qui s'étaient rassem- blés à ses pieds.

Aux États-Unis, Bonnie Raitt est ce que nous appelons l'«aïte «grande dame». En vingt ans de carrière, elle s'est fait une répu- tation enviable auprès d'un public de connaisseurs. Et en grimpa- nt pour la première fois les échelons du palmarès, ses deux derniers disques ont élargi son public. Mais au Québec où elle chantait pour la première fois, elle reste pratiquement une inconnue. Et les accents plus nettement coun- try de son blues la situent dans un genre qui nous est plus étranger que le pop-rock d'Isaak, et le blues-rock de James.

Mais ce contexte défavorable n'excuse pas tout. Alors qu'Isaak et James nous ont donné l'im- pression d'assister à un événe- ment qui ne se répéterait pas, en don- nant le maximum d'eux-mêmes et en semblant s'abandonner à l'ins- piration du moment, Mme Raitt s'est contentée d'un spectacle sa- gement au point, qui donnait l'impression d'être partout le même. Tout ça avait même quel- que chose d'«ancien» qui me semblait nettement plus «rétro» que le parfum des années cin- quante du rock qui l'avait précé- dée.



Bonnie Raitt

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le neveu de Rameau

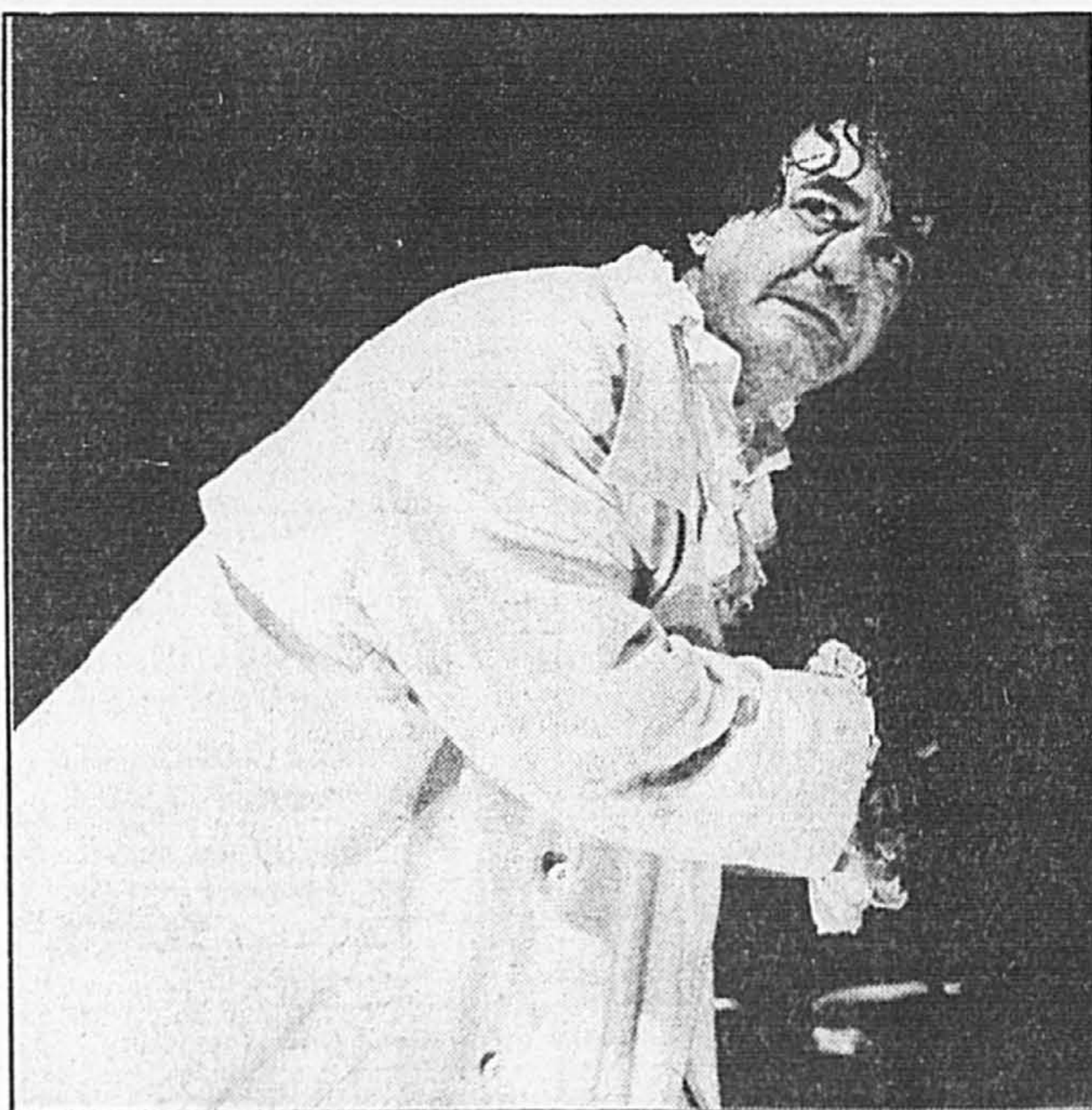
Une bombe à retardement! Bravo les Suisses!

GILLES G. LAMONTAGNE
collaboration spéciale

Ça pourrait être pompeux, froid, sérieux, trop littéraire ou, au moins, vieillot. Au contrai- re, *Le neveu de Rameau*, dans la version que le Nouveau Théâtre de Poche de Genève présente à la Place des Arts jusqu'à samedi seu- lement, a toute la vigueur d'un jeune texte. Diderot l'avait conçu comme une bombe à retardement. C'est exactement ce qui se produit avec *Le Poche*. Bravo les Suisses!

La version originale durait un bon 5 heures, mais elle n'a jamais été jouée telle quelle. Martine Paschoud, metteuse en scène, et Jacques Denis qui incarne le fa- meux neveu, proposent au Thé-âtre Jean-Duceppe un spectacle d'une heure et 45 minutes avec un rythme anti-statisme et une di- versité d'effets scéniques qui ne risquent pas d'ennuyer. Le neveu, appelé Lui dans le texte, et le phi- losophe, Moi, s'y retrouvent en- tiers, donnant même plus de pla- ce au personnage du philosophe que dans les versions françaises depuis que Pierre Fresnay a fait redécouvrir cette savoureuse sa- tire en 1963.

Un texte dont l'origine remon- te aussi loin qu'en 1762 (que Di- derot a caché de peur de repré- sailles), qui est resté perdu à sa mort en 1884 (cinq ans avant la Révolution française), et dont le manuscrit n'a finalement été re- trouvé qu'en 1890. Diderot y lan- çait une telle charge contre les milieux littéraires, théâtral, jour- nalistique et musical de son épo- que, avec les noms à l'appui, et autant contre le roi et sa cour, que la pièce n'aurait jamais pu être présentée en son temps. Même aujourd'hui, certains pas-



Jacques Denis incarne le fameux neveu dans la pièce de Diderot.

sages sur la morale, ou encore sur les femmes dans la société, créent des remous dans la salle.

L'action est censée prendre place au Café de la Régence, mais Martine Paschoud a préféré la transposer dans ce qui ressemble à un lieu: théâtre, avec un systé- me de rideau de scène qui s'ouvre sur un autre. Le philosophe sort le premier, une bougie à la main, jouant en même temps le rôle de l'orateur. Une fois installé dans ses hauteurs, trônant dans un fau- teuil à tiroirs juché sur une sorte d'escalier, le rideau s'ouvre sur

le nez rougi du neveu chantant en titubant. Musicien raté, fier de sa condition de gueux, il se traite lui-même de sot et de vaurien. Mais le plus philosophe des deux ne restera pas longtemps celui qu'on pense.

Les rôles sont rapidement in- versés entre le haut perché et le rampant. Diderot les a conçus l'un et l'autre comme ses alter ego, pour mieux confronter en lui les principes de la vertu d'un côté, et du vice de l'autre, au mi- lieu de ses contemporains. Il sera également question d'honnêteté,

de dignité, du savoir qu'on pré- tend donner aux autres sans le posséder soi-même, du petit filou sur lequel on crache pendant qu'on admire le courage du vrai meurtrier. Chacun dit des vérités qui désarçonnent l'autre, avec toute la stratégie d'une partie d'échecs.

Jacques Denis est connu des ciné- philes pour ses rôles dans les meilleurs films de Tanner (*La Sa- lamandre*, *Le Milieu du monde* et *Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000*), mais c'est la première fois qu'il se produit sur une scène à Montréal. Son jeu conjugué dans de grandes envolées l'art du mime à celui du comédien avec toute la force de ses moyens. Il a 26 ans de métier, et ça paraît bril- lant. Mais le jeune Dominic Noble à ses côtés est surprenant aussi. Tel que dirigé par Martine Paschoud, il réussit à faire du phi- losophe perruqué un personnage tout aussi attachant que l'autre. Avec une parfaite maîtrise du texte, il contourne le côté hautain du philosophe, le ramenant à la dimension humaine de celui qui, instruit ou ignorant, recherche l'introuvable vérité.

En entrevue la semaine derniè- re, Martine Paschoud qui est di- rectrice du Nouveau Théâtre de Poche, parlait de sa volonté de fa- voriser des échanges avec le Qué- bec. Après avoir fait la connais- sance de son Neveu, on ne peut que dire à sa compagnie, revenez nous voir!

LE NEVEU DE RAMEAU, de Denis Diderot. Mise en scène: Martine Paschoud. Distribu- tion: Jacques Denis et Dominic Noble. Scéno- graphie: Roland Deville. Éclairages: Hervé Au- dibert. Costumes: Conchita Salvador. Maquil- lage: Nathalie Tanner. Bande sonore: Christoph Bollmann. Régie: Philippe Bégueu et Mike David Osman. Théâtre Jean-Duceppe, jusqu'au 17 août.



Mélina Mercouri

Mélina Mercouri hospitalisée

Agence France-Presse
PARIS

La comédienne grecque Mélina Mercouri est hospitalisée depuis diman- che dans un hôpital de la ré- gion parisienne où elle est soignée pour une embolie pulmonaire, a-t-on appris hier de source hospitalière.

L'ancien ministre grec de la Culture, âgé de 65 ans, est soignée dans un service cardio-vasculaire.

On souligne de même source que l'état de Mélina Mercouri n'inspire «pas d'inquiétude» et qu'elle de- vrait quitter l'hôpital dans les tout prochains jours.

L'ÉTELE



Robert McKenzie de Kashtin

Beau et chaud (RQ)

21 h et fin de soirée (R)
Kashtin, Yvon Rioux, Stéphanie André. Chronique de Joanne Bertrand avec Pierre Therrien sur les comédies musicales. Chronique humo- ristique avec Marc Labrèche.

Dans le décor (TM)

22 h
Valérie Gagné, Patrick Nor- man, Kathleen, Pascale Le- François, Gilles Gagné.

L'Heure G (RG)

23 h et 17 h (R)
Richard Gay, Gisèle Trépa- nier, Aline Desjardins, Two Many Cooks, Thom Lapointe, Jean-Claude Vigor, Ronald Leduc, Viviane Mongeau.

Aline Daveluy: du grand Reger

CLAUDE GINGRAS

Aline Daveluy avait joué la colossale *Fantaisie symphonique* et *Fugue* de Reger à l'orgue de l'Oratoire à l'été de 1988. Le titulaire de l'instrument et responsable des récitals d'été avait été bien inspiré en réinvitant sa sœur à reprendre le Reger à l'occasion de la rétrospective qu'il a organisée cette année pour le 75^e anniversaire de la mort du compositeur.

De cette oeuvre inspirée par

L'Enfer de Dante — les Allemands continuent d'ailleurs de l'appeler *Inferno-Phantasie* —, Aline Daveluy avait donné il y a trois ans une lecture absolument vertigineuse. Toujours en pleine possession de ses moyens techniques, y compris toute la vélocité requise pour les nombreux trilles à la pédale, l'organiste en proposait hier soir une vision tout aussi impressionnante, avec des agencements et des déferlements de timbres souvent étranges, *dantesques*, et des arrêts saisissants sur des masses d'accords très char-

gées. À la toute fin, la puissance sonore qu'Aline Daveluy tira de l'orgue de l'Oratoire avait quelque chose de démentiel.

Il n'y avait rien à ajouter à une telle affirmation: tout avait été dit. L'organiste a donc commis une erreur de jugement en y ajoutant immédiatement un rappel, d'autant plus qu'il s'agissait d'une insipide *Pièce de fantaisie* de Vienne. D'un coup, l'effet du Reger était détruit. Imaginons que le Vienne n'a jamais été joué...

Pour souligner un autre anni-

versaire, cette fois le bicentenaire Mozart, Aline Daveluy avait programmé deux Fantaisies en fa mineur, pièces anodines en apparence, écrites pour orgue mécanique, et que sa registration et son approche transformèrent presque en grandes oeuvres. Elle signa aussi un très respectable Bach et compléta avec deux Liszt: une *Consolation* respirant d'un beau rubato et un magnifique *B.A.C.H.* assorti d'une régle 8-pieds à l'Echo expressif dans l'Andante qui précède la Fugue.

ALINE DAVELUY, organiste. Hier soir, huitième récital de la série 1991 des « Concerts spirituels » à l'orgue à traction mécanique Beckwith (1960; 78 jeux, cinq claviers manuels et pédale) de l'Oratoire Saint-Joseph.

Programme:
Fantaisie en fa mineur no 2, K. 608 (1791) — Mozart
Prélude et Fugue en sol majeur, BWV 541 — Bach
Consolation en ré bémol majeur, G. 172 (1849) — Liszt
Praeludium und Fuge über den Namen BACH, G. 260 (deuxième version: 1870) — Liszt
Fantaisie en fa mineur no 1, K. 594 (1790) — Mozart
Symphonische Phantasie und Fuge en ré mineur, op. 57 (1901) — Reger

Télépersonnels
987-1555 APPELS GRATUITS

L'AVOCAT DU DIABLE
ANIMÉ PAR MICHEL BEAUDRY

INVITÉS
Francine Grimaldi et Edgar Fruitier
CONTRE
France Castel et René Homier-Roy

LES THÉÂTRES D'ÉTÉ

BOIS FRANC

LE THÉÂTRE DES GRANDS CHÊNES: "PÂTE DE CAMPAGNE" de François Camirand et José Fortier, m.e.s. de Pauline Martin. Avec Suzanne Champagne, Normand Chouinard, Martin Drainville, Marcel Leboeuf et Adèle Reinhardt. Théâtre des Grands Chênes de Kingsey Falls. Du 19 juin au 31 août. Rés.: (819) 363-2900.

MAISON DE LA CULTURE DE WATERLOO: "LE GRAND ZÈBRE", du 1er août au 7 septembre, 441, rue de la Cour, Waterloo. Réservation: (514) 539-4764.

CHARLEVOIX

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU "FESTIVAL MOLIÈRE CHARLEVOIX": du 22 juin au 1er sept. "LES FOURBERIES DE SCAPIN - MONSIEUR DE POURCEAUGNAC" Folklore russe. Cabaret. Théâtre. Troupe de France. Info. rés.: (418) 665-3703/7455. Forfaits-théâtre, Manoir Richelieu.

ESTRIE

LE THÉÂTRE DE MARJOLAINE: "APPELEZ-MOI STÉPHANE", comédie de Claude Meunier/Louis Sala avec Daniel Gadous, Louise Turcot, Jacques L'Heureux, Sylvie Gosselin, Jean-Jacques Lamothe, Monique Gosselin. Du 22 juin au 24 août, mar. au dim. Eastman, aut. 10, ste 106. Montréal (jusqu'au 13 juin): 845-0917, Eastman (des le 15 juin): (514) 297-2860/2862

LE THÉÂTRE DE LA CHÈVRE: "TUXEDO PALACE", comédie de Marie-Thérèse Quinton avec Janine Mignolet, Guy Mignault, Sylvie Dubé et J.-P. Gonthier. Du 19 juin au 24 août, mer. au sam. Saint-Fortunat, (819) 344-5550.

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG: "C'EST LA FAUTE À ELVIS" du 24 mai au 29 juin, ven. et sam. 20 h 30. MARIE-LOUISE PILOTE (la fille du Groupe Sanguin) du 2 au 27 juillet et "PARENT-BARRETTE" du 30 juillet au 1er sept., du mardi au ven. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h. Les dim. et lun. 20 h 30, chanson et jazz. (819) 847-0470

THÉÂTRE LE CHERIBOURG: "LE PIANISTE DE RAINDROP" avec Jean Lapointe. En première partie, François Léveillé, humoriste. Supplémentaires jusqu'au 16 août du mardi au samedi 20 h. Sortie 118 de l'autoroute des Cantons-de-l'Est (10), direction parc du mont Orford. (819) 843-5440.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: "HISTOIRE FANTASTIQUE D'UNE NUIT BLANCHE" de R. Blackburn. Allégorie pour adultes, accessible aux enfants. Spectacle féerique et grandiose sous les étoiles. Salle ext., sièges pivotants, "bretelles chauffantes". 6 soirs/sem. dès le 21 juin. Upton, 50 min de Mtl. Rés.: 7 jrs/sem.: (514) 549-5828.

LANAUDIÈRE

CABARET-THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN INC.: "EN ATTENDANT BÉBÉ" de Pierre-Yves Lamieau, m.e.s. Yvon Leroux, avec Benoit Graton, Thomas Graton, Sylvie Côté, Eric Hoziel et Stéphanie Laplante. Du 22 juin au 31 août, 20 h 30. St-Esprit, région de Lanaudière. (514) 839-6105 ou 589-4552 (Montréal).

LE THÉÂTRE LA MINE D'ARTS: "T'ES MIEUX DE PAS ÊTRE MALADE À L'URGENCE" Mer., jeu., ven., sam., 20 h 30. Souper-théâtre (sur réservation) à 18 h, 701, 10e rang, Ste-Marcelline, 15 km au nord de Joliette, Rte 243 N. Inf.: (514) 883-8804.

THÉÂTRE CHÂTEAU MONTICALLI "FOU DU ROCK & ROLL, SOUS LE CHÂTEAU" du 21 juin au 1er septembre. Revue musicale des années 50 avec 10 artistes et musiciens. Réservation: 1 800 567-8340 ou 819 424-1531

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: "LA MANDRAGORE" de Jean-Pierre Ronfard, M. E. S. Jacques Rossi, avec Luc Durand, Normand D'Amour, Jean-Bernard Hébert, Manon Lussier, Lénie Scofield, Jean Pettitclerc, Marie-France Lambert, Du 14 juin au 31 août, à 20 h 30. Forfaits: Disponible. Rés.: 492-4777, 867, chemin St-Pierre, Terrebonne. Route 25, sortie 17E. Salle climatisée Région de Lanaudière

LAURENTIDES

LA TAPPE: "DANSES SOCIALES" comédie de Jean Desautels 7 comédiens, 31 personnages. 5 juillet au 31 août, mer./ven./sam. ste-sophie, sortie 39, aut. des Laurentides, 12 km et on y est. th.: 17 \$ - souper/th.: 27 \$. taxes incluses, après la pièce on danse. tél.: 431-5047.

LAURENTIDES

LE THÉÂTRE DU COQ L'OEIL PRÉSENTE "LE PETIT BONHEUR" de Félix Leclerc au Parc du Domaine Vert, 10423, Montée Ste-Marie. Boisbriand, mise en scène André Gosselin. Avec Denise Gagnon, Marie-Andrée Petelle, André Gosselin, Dominic La Vallée. Réservations: 433-1787, 435-6510 à partir du 21 juin, du mardi au samedi à 20 h 30. Souper-Théâtre disponible sur réservation.

MANOIR LA LORRAINE: "LE CINQUIÈME SUSPECT" de Jacques Desy. Mise en scène Josée Beaulieu. Du 25 juin au 31 août, mar. au sam. 450, Béthanie, Lachute. (514) 562-5256 - De Mtl: 476-1302. Forfaits: Soupers HEB. Groupes.

PATRIOTE DE STE-AGATHE: "LE VALSEUR" de Barasch et Moore, adapt. Michel Forget, m.e.s. Monique Duceppe, avec Marie-Michèle Desrosiers, Michel Forget, Yvan Benoit, Pierre Gendron, Danielle Godin. Dès le 14 juin, Mar. au ven. 20 h 30/Sam. 19 h-22 h/Dim. 14-21-28 juillet 20 h, Sortie 83, rte 15 - Direct de Mtl: 861-2244/ (819) 326-3655.

THÉÂTRE LE CHANTECLER "DOMINO", comédie de Marcel Achard avec Louis Lalande, Louise Rémy, Edgar Fruitier, Marcel Girard, Georges Carrière, Sylvia Carrière. Mar. au dim. 20 h 30 Matinée les sam. à 17 h Forfait souper-théâtre. Salle climatisée. Ste-Adèle, aut. des Laurentides, ste 67 (514) 229-3591

THÉÂTRE MONT-AVILA: "CHOMAGE", comédie "drôle" (création collective). Pièce québécoise avec Michel Lafond, Mario Pietta et Marc Perron. Du 21 juin au 1er septembre 1991. Prix en semaine 14 \$, le samedi 16 \$. Spécial début de saison: 12 \$ tous les jeudis du mois d'août. Les prix comprennent la TPS. Chemin Avila, Piedmont, St-Sauveur (autoroute 15, sortie 58 ou 60). Tél.: 227-1599 (sans frais de Montréal)

THÉÂTRE ST-SAUVEUR: "RUMEURS", comédie de Neil Simon, traduction Michel Dumont Marc Grégoire, Roger Joubert, Louise Laparé, Benoit Marleau, Gabrielle Mathieu, Brigitte Morel, André Richard, et la participation de Donald Pilon. à partir du 14 juin, mar. au vend. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h 30. Sortie 60 de l'aut. des Laurentides. 22, rue Claude, Montréal: 430-1812 et 227-8466. Forfait souper-théâtre, week-end en folie, forfait à la carte. Après-spectacle au café-théâtre avec Rochette Lamarre.

THÉÂTRE STE-ADÈLE: "FLEURS D'ACIER" de Robert Marling, adaptation de François Tassé, m.e.s. Monique Duceppe, avec Andrée Lachapelle, Françoise Faucher, Béatrice Picard, France Castel, Linda Sorgini et Monique Richard. À partir du 18 juin, mar. au vend. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h 30. Sortie 67 de l'aut. des Laurentides 1069, boul. Ste-Adèle. Montréal: 393-9070, 227-1389 et 229-7611. Forfait souper-théâtre, week-end en folie, et forfait à la carte.

LA GRANGERIT: "LE GRAND ZÈBRE" du 13 juin au 7 juillet, "LIBRES, SONT LES PAPILLONS" du 11 juillet au 4 août, "L'ARNACOEUR" du 8 août au 1er septembre. 5475, boul. St-Martin Ouest, Laval. Réservation: (514) 669-2567.

MAURICIE

THÉÂTRE DE LA MAURICIE: "LA REVANCHE DE GRAZIELLA" comédie d'Aurore Descoteaux, m.e.s. Marc Hébert, avec Richard Niquette, Michèle Benoit, Diane St-Jacques, Normand Fautoux, Marc Hébert. Du 21 juin au 31 août, souper/théâtre, circuits touristiques, Aut. 55, sortie 217, Info 819 539-5451.

MONTRÉAL

CTRE CULTUREL CALIXA-LAVALÉE/ PARC LAFONTAINE: "VOISIN-VOISINES" ou "L'HILAROLOGIE" de Christian Bédard. M.e.s. Maryse Roberge. Avec Christian Bégin, Isabelle T. Richer, Maryse Roberge. Du 3 juillet au 31 août, merc., jeu., ven. end. 20 h, sam. 19 h et 22 h. Entrée 15 \$. 3819, Calixa-Lavallée, Mtl. Réserv.: 596-0687 ou 768-6375. Visa, M.C.

LA POUDRIÈRE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE: "SIX GUITRY M'ÉTAIENT CONTÉS" avec Charles Mignault, Marie Codebecq, Louis Sincennes. Conseiller artistique: Joseph Saint-Gelaix Au piano: Jacques Laurendeau À partir du 4 juin, du mar. au sam. Incl. à 20h30 Métro Île Ste-Hélène (514) 954-1344

QUEST DE MONTRÉAL

THÉÂTRE PONT-CHATEAU A COTEAU DU LAC: "HO, MES VIEUX!" de Bertrand B. Leblanc, avec Jean Brousseau, Claude Préfontaine, Jean Ricard et Yvan Canuel. Du 11 juin au 31 août à 20 h 30 du mardi au vendredi et à 19 h 00 et 22 h 00 le samedi. Rés.: 514 456-3224. Transcanadienne ou 20 ouest. Sortie 17. Prix de groupe 25 et + sauf le samedi.

RIVE SUD

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE: "URGENT BESOIN D'INTIMITÉ" de Chantal Cadieux, m.e.s. Gilbert Lepage, avec Rita Lafontaine, Vincent Blodeau, Annick Bergeron, Martine Francke, André Robitaille. Dès le 14 juin mar. au ven. 21 h/Sam. 19 h-22 h. St-Marc-sur-Richelieu. Sortie 112, rte 20. (514) 584-2271.

FARANDOLE DU VIEUX-FORT DE CHAMBLY: "LA QUEUE DE VEAU", comédie bouffe avec Joël Denis, mar. au ven., 19 juin au 6 sept. 447-5580.

LA RELÈVE À MICHAUD: "UN PIGEON SUR UN TOIT" de B. Daily, avec Claude Michaud, J.-P. Chartrand, Renée Cossetta, M. Christine Perreault, Pierrette Boucher, Adapt., m.e.s. C. Maher. St-Mathieu-de-Beloeil, rte 20, ste 105. 464-0089.

LA TROUPE DU BOLÉRO: "UNE AMIE D'ENFANCE" de Louis Seia et Louise Roy, avec Julie Lalande, Hélène Ducharme, Michel Saint-Amant et Sylvain Massé. M.e.s. Mario Borges et Geneviève Robert. Du 11 juillet au 18 août. Route 20, sortie 133, 2 km de l'autoroute. 650, Girouard Est, Saint-Hyacinthe. (514) 771-4213.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE SAINT-LAURENT/ÎLE CHARRON: "DRÔLE DE COUPLE" comédie de Neil Simon avec Réjean Lefrançois, Marc Legault, Roger Garceau, Jean-Louis Paris et plusieurs autres. Du 18 juin au 24 août. Réservation: (514) 651-5250.

THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: "TEL PÈRE... TELLE PAIRE" comédie de Marie-Hélène Quinton mettant en vedette Anouk Simard, Paul Dion, Denis Larocque et Ndiouga Sarr dès le 12 juin les merc., jeudi, vend. et sam. à 20h30. Sortie 22 de l'Autoroute 10. Réservations: (514) 348-5312

THÉÂTRE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: "QUELLE FAMILLE", comédie de Francis Folio, avec une distribution de premier plan: Septimiu Sever, Gisèle Dufour, Guy Godin, Denise Tessier, Mario Desmarais, Lyne Durocher et Luc Meloche, dans une mise en scène de François Cartier, à l'affiche du 4 juin au 31 août 1991 du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 19 h et 21 h 30, salle climatisée. Réservations: après le 1er mai: (514) 460-2161 - direct de Montréal: (514) 447-6026. forfaits: souper-spectacle à l'auberge de Marieville. Marieville: sortie 37, autoroute des cantons-de-l'est.

THÉÂTRE MOLSON: "URGENCE EN FOLIE" texte et m.e.s. Larry-Michel Demers avec André Montmorency, Danielle Quimet, Larry-Michel Demers, Suzanne Léveillé, Sylvie Potvin et Yannic Truesdale. Du 30 mai au 31 août. Du mardi au samedi à 21 h. 12, ch. des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu. Aut. 20 Est, ste 113. 584-2293.

THÉÂTRE AU BRASIERVILLE: "C'EST DONC DUR DE FAIRE L'AMOUR", comédie de Serge Deslandes avec Julie Lallier, Sonia Tétrault, André Normandin, Sylvain Gadoury. Du 27 juin au 1er sept., jeu.-ven.-dim. Ste-Madeleine. Ligne de Mtl: 464-0004 ou 795-3481. Souper-théâtre.

SHERBROOKE

THÉÂTRE DU PARC JACQUES-CARTIER: "CABARET LE CLANDESTIN" texte Hervé Dupuis, m.e.s. Jacques Jalbert, production l'Aire de jeu, du 25 juin au 24 août, du mar. au sam., Sherbrooke, 819 821-5489.

SOREL

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: "DOCTEUR MALGRÉ LUI" de Milmore et Van Zandt, adaptation Robert Lavoie, m.e.s. Monique Duceppe, avec Marthe Choquette, Sophie Faucher, Alain Fournier, Annette Garant, Luc Guérin, Robert Lavoie, Michel Lapierre, Normand Lévesque. Dès le 12 juin. Mar. au ven. 20 h 30/Sam. 21 h. 1645, Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel. Route 20, Sortie 98 E. Direct de Mtl: 393-9022, région de Sorel: 743-8446.

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Louise Cousineau

19:30 87 10 — L'Heure juste: les témoins
Un hommage à Jean Duceppe rendu par son fils Gilles et les comédiens Gilles Pelletier et Michel Dumont.

20:00 12 — Au premier rang
L'histoire — fort intéressante — du syndicalisme agricole chez nous.

20:00 69 — "À la poursuite du diamant vert"
Un délicieux film, mixture de roman Harlequin et de film d'action. Michael Douglas est l'aventurier, Kathleen Turner une romancière et Danny DeVito un petit bandit. Drôle.

20:30 17 — La route des vacances
Il y sera notamment question d'Anticosti.

21:00 57 — "A Room with a view"
Quel beau film, où l'on découvre que les Victoriens étaient très sensuels. À découvrir et à savourer!

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
27	Ce soir	Palme d'or	L'Avocat du diable	Comment ça va ?	Les Grands Films: "La Folle Histoire de l'espace".				Téléjournal / Point	Météo / Sports (22h45)	L'Heure G	
3	The News		CBS News	Golden Girls	Top Cops		The Trials of Rosie O'Neill		Stephen King's Golden Years		The News	Fly By Night
5	News 5	Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Cosby Show	Blossom	Cheers	Wings	L.A. Law		News 5	The Tonight Show
6	Newswatch		Football: Roughriders de Saskatchewan vs Argonauts de Toronto.						The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Baloney!
7	Le TVA 18 Heures	Charivari	Fais-moi un dessin	Heure juste: Témoins	Les Héritiers du rêve		Crimes en solde		Dans le décor	Quotidienne (22h57)	Le TVA - Réseau	Les Sports
8	Le TVA 18 Heures	Charivari	Fais-moi un dessin	Heure juste: Témoins	Les Héritiers du rêve		Crimes en solde		Dans le décor	Quotidienne (22h57)	Le TVA - Réseau	Les Sports
8	Newsline		Entertainment Tonight	Jeopardy!	The Cosby Show	A Different World	ENG		Rescue 111		CTV National News	Nightline
8	Eyewitness News	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	The International Special Olympics All-Star Gala				Prime Time Live		Eyewitness News	ABC News Nightline
9	En Estrie ce soir	Palme d'or	L'Avocat du diable	Comment ça va ?	Les Grands Films: "La Folle Histoire de l'espace".				Téléjournal / Point	Météo / Sports (22h45)	L'Heure G	
10	Le TVA 18 Heures	Charivari	Fais-moi un dessin	Heure juste: Témoins	Les Héritiers du rêve		Crimes en solde		Dans le décor	Quotidienne (22h57)	Le TVA - Réseau	Les Sports
12	Pulse		Entertainment Tonight	Cheers	The Cosby Show	A Different World	Canada's Magnificent Snowbirds		L.A. Law		CTV National News	Pulse
13	En Mauricie ce soir	Palme d'or	L'Avocat du diable	Comment ça va ?	Les Grands Films: "La Folle Histoire de l'espace".				Téléjournal / Point	Météo / Sports (22h45)	L'Heure G	
17	Passé-Partout	Heidi	Disney		Au premier rang	Route des vacances	Beau et chaud		Images de l'abbé Proulx		Feu vert	Charlot éternel
22	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek		The International Special Olympics All-Star Gala				Prime Time Live		Newscenter 22	ABC News Nightline
24	Polka Dot Door	Today's Special	Black Beauty	Caring for Children	Changing Careers	Marketing for Everyone	Saying Goodbye		Prisoners of Gravity	Doctor Who	Flash Gordon (23h05)	Child Care
28	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	In Your Backyard	© Gov. Richard A. Snelling Special		Mystery! Point: Adv. of Johnnie Waverly.		Bergerac		Movie: "The Yellow Balloon".	
29	La Roue chanceuse	Coup de foudre	Survivre		Cinéma: "À la poursuite du diamant vert".				Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma: "Star Trek II: Colère de Khan".	
37	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Nature: Cats.		Films for a Summer Night: "A Room with a View".				Bulman	
15	Chiffres et lettres	Jeu des dictionnaires	Journal télévisé	Faut pas rêver		John Boorman (20h33)	Objectif Sciences	Joseph Kessel: débuts dans le journalisme.		Chasseurs d'orgues		Le Journal télévisé
40	Musique Vidéo	Fax: L'InfoPlus	Solidrok		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo (21h15)	Musique Vidéo		Fax: L'InfoPlus	Musique Vidéo
FC	The Shootist (17h30)		Final Judgement (19h15)				Family Business				Lethal Weapon 2	
RDS	Stock-car	Sports 30	Course d'accélération	Autour du monde		Triathlon		Ligne ouverte chasse et pêche		Les Quilles		Golf de la PGA
SE	Les Simpson (18h05)	Une fille impossible			Le Freshman (20h15)			Mon ami le traître				

● Changement de dernière heure.

FAMOUS PLAYERS

ALAIN DELON • CLAUDE BRASSEUR
PATRICK DUPOND

DANCING MACHINE

Un film de GILLES BEHAT

DÈS DEMAIN!

DOLBY STEREO

LE PARISIEN

400 ST-CATHERINE • 866-3000

GRAND PRIX DU FILM D'HUMOUR ET DU PUBLIC
CHAMBROUSSE 1991

C'EST UNE FILLE DE LA RUE.

ELLE NE VEUT PAS QU'ON LA TRANSFORME ET REFUSE DE SE LAISSER SÉDUIRE.

POURTANT ELLE DEVIENDRA UNE STAR

ELLE S'APPELLE

L O L A

Z I P P E R

C'EST UNE EMMERDEUSE

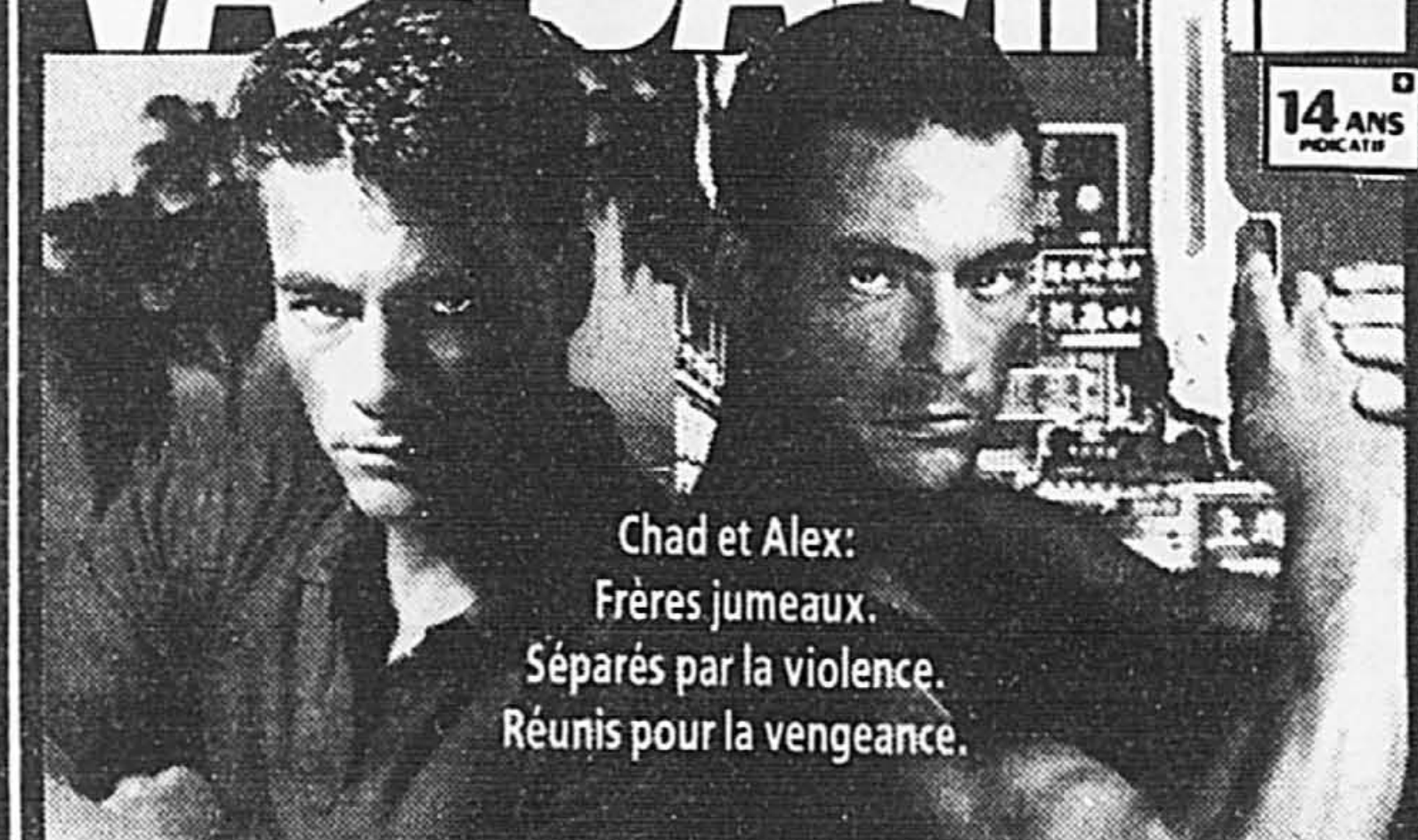
DÈS DEMAIN!

DESJARDINS

COMPLEXE DESJARDINS

prima

DOUBLE VAN DAMME



DOUBLE IMPACT

EN VERSION FRANÇAISE

BERRI ST-DENIS & ST-CATHERINE	DÈS DEMAIN!	ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD 436-5944
BROSSARD MAIL CHAMPLAIN	LAVAL 2000 3195, BOUL. ST-MARTIN O.	TERREBONNE 1071, CHEMIN DU COTEAU 471-6644
ASTRE 9480, BOUL. LACORDAIRE 327-5001	PARADIS 8215, RUE HOCHÉLGA 354-3110	SHERBROOKE CAPITOL
ST-JEAN LE CAPITOL	JOLIETTE JOLIETTE	
CINÉ-PARC ODÉON ROUTE 20 (SORTIE 95)	CINÉ-PARC DRUMMONDVILLE ROUTE 20 (SORTIE 170)	CINÉ-PARC LAVAL ROUTE 15 (SORTIE 14)
CINÉ-PARC ORFORD Autoroute 10, sortie 123	CINÉ-PARC TRACY ROUTE 30 (SORTIE 178)	CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 6 KM DU PONT MERCIER

2ème film aux ciné-parcs: Hulk Hogan dans **COMMANDO SUPRÊME** excepté au ciné-parc ORFORD: FAIS DE L'AIR FRED

ALLEGRO films distribution

ENFIN LE BEST-SELLER DE PAUL-LOUP SULITZER À L'ÉCRAN!

ERIC STOLTZ

MONEY

Une réalisation de STEVEN H. STERN

MARYAM D'ABO • CHRISTOPHER PLUMMER • F. MURRAY ABRAHAM

ALLEGRO FILMS DISTRIBUTION PRÉSENTE ERIC STOLTZ DANS "MONEY" UN FILM DE STEVEN H. STERN
BRUNO CREMER • ANNA KANAKIS • BERNARD FRESSON • TOMAS MILIAN
PRODUCTEUR EXECUTIF CLAUDIO MANCINI • PRODUCTEUR ASSOCÉ RITZA BROWN • VUSQUE ORIGINAL DE ENNIO MORRICONE

VERSION FRANÇAISE

DÈS DEMAIN!

DESJARDINS

COMPLEXE DESJARDINS

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LE FAUBOURG

1616, RUE STE-CATHERINE O.

LAVAL 2000

3195, BOUL. ST-MARTIN O.

PARADIS

8215, RUE HOCHÉLGA 354-3110

ST-JÉRÔME

CARREFOUR DU NORD 436-5944

TERREBONNE

1071, CHEMIN DU COTEAU 471-6644

SHERBROOKE

CAPITOL

JOLIETTE

JOLIETTE

CINÉ-PARC ODÉON

ROUTE 20 (SORTIE 95)

CINÉ-PARC DRUMMONDVILLE

ROUTE 20 (SORTIE 170)

CINÉ-PARC LAVAL

ROUTE 15 (SORTIE 14)

CINÉ-PARC ORFORD

Autoroute 10, sortie 123

CINÉ-PARC TRACY

ROUTE 30 (SORTIE 178)

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY

6 KM DU PONT MERCIER

Spectacles

CINÉMA

AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (L') ou **L'ODEUR DE LA PEUR**
Cinéma Terrebonne (5). Ven.: 19 h, 20 h 30; sam., dim., mar., merc.: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 40, 21 h 20; lun., jeu.: 19 h, 20 h 30. Ciné-Parc St-Eustache (5): des 19 h. Imperial (3, Joliette): 13 h 30, 17 h 30, 19 h 30. Laval (9). Tous les soirs: 17 h 10, 21 h 05. Dernier spectacle ven., sam.: minuit. Omega (3, Longueuil): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: minuit. 23 h 30.

AMOURS, DÉLICES ET PERVERSIONS
Bilou: 11 h 20, 14 h 10, 17 h, 19 h 30.
APPRENTIS COWBOYS (LES)
Complexe Desjardins (4). Tous les jours, 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20; merc.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

UN BAISER AVANT DE MOURIR
Cinéma St-Eustache (3): des 19 h.
THE BEST OF BEHIND 2
Eve: 10 h, 13 h 30, 17 h 05, 20 h 35.

BILL AND TED'S BOGUS JOURNEY
Cinéma Centre-Ville (5). Tous les jours: 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Faubourg Ste-Catherine (3): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Pointe-Claire (3). Ven.: 14 h 15, 19 h 21 h; lun., merc.: 14 h 15, 19 h 21 h; dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30.

BINGO
Astre (4). Tous les jours: 13 h, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 10. Ciné-Parc St-Eustache (4): des 19 h. Dorval (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Greenfield (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15. Laval (10): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: minuit. Palace (2): 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.

BODY PARTS
Dorval (3). Tous les soirs: 21 h 05. Greenfield (3). Tous les soirs: 21 h 15. Laval (6): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. Palace (5). Tous les soirs: 19 h 05, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15.

BOYZ'N THE HOOD
Cinéma Égyptien 3: tous les jours, 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35.

101 DALMATIENS
Cinéma Terrebonne (4). Ven.: 19 h 05; sam., dim., mar., merc.: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h; lun., jeu.: 19 h 05. Du Plateau (2). Tous les jours: 13 h 15, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Tous les jours: 13 h 15, 15 h, 17 h. Omega (2, Longueuil): 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 19 h. Saint-Basile (3). Tous les jours: 13 h 15, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Versailles (3): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30.

CHATEAU DE MA MÈRE (LE)
Complexe Desjardins 3: tous les jours 17 h, 21 h 05.

CITY SLICKERS
Bonaventure (2). Sam. et tous les soirs: 21 h 05; dim.: 16 h 15, 21 h 05. Faubourg Ste-Catherine (2). Tous les jours: 13 h 45, 16 h 30, 19 h, 21 h 20.

CYRANO DE BERGERAC
Parlisen 2: 12 h 30, 15 h 20, 18 h 15, 21 h 30, 17 h, 20 h 15.

DANCES WITH WOLVES
Faubourg Ste-Catherine 4. Tous les jours: 13 h 30, 17 h, 20 h 15.

DELIRIOUS
Dorval (3): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Laval (3): 12 h 20, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30.

318, RUE STE-CATHERINE OUEST • MÉTRO PLACE DES ARTS (info 861-5851)

Billets au Spectrum (tous les jours de 10h00 à 22h00) et aux comptoirs Admission (+ frais de service)

une soirée acoustique avec

LOS LOBOS

JEUDI 5 SEPT 20H30

HODADS

ALCAN présente

CÉGE EN SPECTACLE

JEUDI 29 AOÛT 20h00

Des shows qui ont du chien!

À VENIR Les enregistrements de SAMEDI PM avec PAULINE MARTIN

LE SPECTACLE

Bud du mois

BOULE NOIRE

MARDI 27 AOÛT, 20h30

Découpez cette annonce et envoyez-la à CKOI-FM tous les soirs à 19h pour obtenir un véritable billet gratuit.

CKOI 96.9 FM

La Presse Budweiser

FAMOUS PLAYERS

CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 11 AU 15 AOÛT INCL.

CENTRE-VILLE

CENTRE EATON 6 705 St-Catherine 985-5730

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:30-2:00-5:00-7:00-9:00

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 12:30-3:00-6:30-9:30

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:00-6:30-9:30

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:00-6:30-9:30

NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 5:00-7:00-9:00

101 DALMATIENS (V.F.) (G) 1:00-3:00

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 12:30-2:00-4:45-7:05-9:15

CINÉMA DU PARC 3575 Ave. du Parc 844-9470

DOC HOLLYWOOD (G) Tous les soirs 7:15-9:20 dim 12:45-2:45-5:00-7:15-9:20

REGARDING HENRY (G) Tous les soirs 7:10-9:25 dim 12:20-2:30-4:45-7:10-9:25

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Tous les soirs 6:30-9:15 dim 12:30-3:00-6:30-9:15

CINÉMA DU PLATEAU 1584 e. Mont-Royal 521-7870

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 1:45-4:15-7:00-9:35

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 1:15-3:00

HUDSON HAWK, GENTLEMAN ET CAMBRIOLÉUR (14) Dolby Tous les jours 5:15-7:15-9:15

IMPERIAL THX 1430 Bleury 288-7102

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:50-2:55-5:00-7:15-9:30

LE PARISIEN 480 e. Ste-Catherine 866-3856

THELMA & LOUISE (V.F.) (18) Dolby 1:15-3:45-6:20-9:05

CYRANO DE BERGERAC (G) Dolby 12:30-3:00-6:15-9:00

HECTOR (G) 12:45-3:00-5:05-7:10-9:30

L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 - L'ODEUR DE LA PEUR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:30

L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 - L'ODEUR DE LA PEUR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:30

LA FEMME FARDEE (G) 12:20-2:30-4:50-7:00-9:25

MERCI LA VIE (14) Dolby 1:20-4:00-6:45-9:15

LOEWS 954 e. Ste-Catherine 861-7437

THE DOCTOR (14) Dolby 1:00-3:45-6:20-9:15

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:15-6:10-9:05

REGARDING HENRY (G) Dolby 12:25-2:40-5:00-7:15-9:30

NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

LIFE STINKS (G) Dolby 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

PALACE 698 e. Ste-Catherine 866-6991

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:10-6:10-9:10

BINGO (G) Dolby 12:45-3:00-5:00-7:10-9:20

THELMA & LOUISE (18) Dolby 1:15-3:45-6:20-9:05

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 1:20-3:25-5:30-7:35-9:40

BODY PARTS (18) Dolby 7:05-9:10

101 DALMATIENS (G) Dolby 12:30-2:30-4:30

DELIRIOUS (G) Dolby 12:20-2:30-4:45-7:10-9:35

NORD

LAVAL Centre Laval 688-7776

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:40-2:50-5:10-7:20-9:40

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

DELIRIOUS (G) Dolby 12:20-2:40-4:50-7:00-9:10

THE DOCTOR (14) Dolby 1:10-4:00-6:50-9:20

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

BODY PARTS (18) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 12:50-2:50-5:00-7:00-9:00

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25

NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) Dolby Tous les soirs 5:10-9:05

BINGO (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10

REGARDING HENRY (G) Dolby 12:20-2:50-5:00-7:15-9:30

KICK BOXER 2 (V.F.) (14) Dolby Tous les soirs 7:10-9:20

101 DALMATIENS (V.F.) (G) 1:00-3:00-5:00

LAVAL Centre Laval 688-7776

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:40-2:50-5:10-7:20-9:40

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

DELIRIOUS (G) Dolby 12:20-2:40-4:50-7:00-9:10

THE DOCTOR (14) Dolby 1:10-4:00-6:50-9:20

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

BODY PARTS (18) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 12:50-2:50-5:00-7:00-9:00

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25

NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) Dolby Tous les soirs 5:10-9:05

BINGO (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10

REGARDING HENRY (G) Dolby 12:20-2:50-5:00-7:15-9:30

KICK BOXER 2 (V.F.) (14) Dolby Tous les soirs 7:10-9:20

101 DALMATIENS (V.F.) (G) 1:00-3:00-5:00

LAVAL Centre Laval 688-7776

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:40-2:50-5:10-7:20-9:40

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

DELIRIOUS (G) Dolby 12:20-2:40-4:50-7:00-9:10

THE DOCTOR (14) Dolby 1:10-4:00-6:50-9:20

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

BODY PARTS (18) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 12:50-2:50-5:00-7:00-9:00

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25

NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) Dolby Tous les soirs 5:10-9:05

BINGO (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10

REGARDING HENRY (G) Dolby 12:20-2:50-5:00-7:15-9:30

KICK BOXER 2 (V.F.) (14) Dolby Tous les soirs 7:10-9:20

101 DALMATIENS (V.F.) (G) 1:00-3:00-5:00

LAVAL Centre Laval 688-7776

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:40-2:50-5:10-7:20-9:40

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

DELIRIOUS (G) Dolby 12:20-2:40-4:50-7:00-9:10

THE DOCTOR (14) Dolby 1:10-4:00-6:50-9:20

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

BODY PARTS (18) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 12:50-2:50-5:00-7:00-9:00

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25

NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) Dolby Tous les soirs 5:10-9:05

BINGO (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10

REGARDING HENRY (G) Dolby 12:20-2:50-5:00-7:15-9:30

KICK BOXER 2 (V.F.) (14) Dolby Tous les soirs 7:10-9:20

101 DALMATIENS (V.F.) (G) 1:00-3:00-5:00

LAVAL Centre Laval 688-7776

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:40-2:50-5:10-7:20-9:40

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

DELIRIOUS (G) Dolby 12:20-2:40-4:50-7:00-9:10

THE DOCTOR (14) Dolby 1:10-4:00-6:50-9:20

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

BODY PARTS (18) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 12:50-2:50-5:00-7:00-9:00

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25

NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) Dolby Tous les soirs 5:10-9:05

BINGO (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10

REGARDING HENRY (G) Dolby 12:20-2:50-5:00-7:15-9:30

KICK BOXER 2 (V.F.) (14) Dolby Tous les soirs 7:10-9:20

101 DALMATIENS (V.F.) (G) 1:00-3:00-5:00

LAVAL Centre Laval 688-7776

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:40-2:50-5:10-7:20-9:40

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

DELIRIOUS (G) Dolby 12:20-2:40-4:50-7:00-9:10

THE DOCTOR (14) Dolby 1:10-4:00-6:50-9:20

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

BODY PARTS (18) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 12:50-2:50-5:00-7:00-9:00

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25

NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) Dolby Tous les soirs 5:10-9:05

BINGO (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10

REGARDING HENRY (G) Dolby 12:20-2:50-5:00-7:15-9:30

KICK BOXER 2 (V.F.) (14) Dolby Tous les soirs 7:10-9:20

101 DALMATIENS (V.F.) (G) 1:00-3:00-5:00

LAVAL Centre Laval 688-7776

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:40-2:50-5:10-7:20-9:40

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

DELIRIOUS (G) Dolby 12:20-2:40-4:50-7:00-9:10

THE DOCTOR (14) Dolby 1:10-4:00-6:50-9:20

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

BODY PARTS (18) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 12:50-2:50-5:00-7:00-9:00

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25

NAKED GUN 2 1/2 - THE SMELL OF FEAR (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2 (G) Dolby Tous les soirs 5:10-9:05

BINGO (G) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10

REGARDING HENRY (G) Dolby 12:20-2:50-5:00-7:15-9:30

KICK BOXER 2 (V.F.) (14) Dolby Tous les soirs 7:10-9:20

101 DALMATIENS (V.F.) (G) 1:00-3:00-5:00

LAVAL Centre Laval 688-7776

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby 12:40-2:50-5:10-7:20-9:40

TERMINATOR 2 - JUGEMENT DERNIER (V.F.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

DELIRIOUS (G) Dolby 12:20-2:40-4:50-7:00-9:10

THE DOCTOR (14) Dolby 1:10-4:00-6:50-9:20

TERMINATOR 2 - JUDGMENT DAY (V.O.A.) (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:30

BODY PARTS (18) Dolby 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15

V.I. WARSZAWSKI (14) Dolby 12:50-2:50-5:00-7:00-9:00

ROBIN HOOD, PRINCE OF THIEVES (14) Dolby 12:30-3:30-6:30-9:25

NAKED GUN 2 1

CINÉPLEX ODEON 849-FILM

\$4.75 MATINÉES EN SEMAINE

BILLET D'ADULTE (DANS CERTAINS CINÉMAS)
*SAUF LES MARDIS À MOITIÉ PRIX

DU 9 AU 15 AOÛT 1991

ASTRE

9400, boul. Lacordaire

TERMINATOR #2 (14 ans) Dolby Stéréo

(v. française) 1:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby Stéréo

1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

TERMINATOR #2 (14 ans) Dolby Stéréo

(v. anglaise) 2:40 - 5:05 - 7:40 - 10:15

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

BINGO 1:00 - 3:20 - 5:10 - 7:10

POINT BREAK (14 ans)

1:00 - 9:00

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:20

BERRI

1200, rue St-Denis

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby Stéréo

(v. française) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

LE PETIT MONSTRE (G) Dolby Stéréo

1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS

(14 ans) Dolby Stéréo

1:00 - 3:45 - 5:30 - 9:15

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

EXTREME LIMITE (14 ans) Dolby Stéréo

1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

POMPIERS EN ALERTE (14 ans) Dolby Stéréo

1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

BONAVENTURE

Place Bonaventure

DOUBLE IMPACT (18 ans)

1:00 - 3:45 - 5:30 - 9:15

Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

RETURN TO THE BLUE LAGOON (G)

Sam. et Sam.: 7:00

Dim.: 2:00 - 7:00

CITY SLICKERS (G)

Sam. et Sam.: 9:05 Dim.: 4:15 - 9:05

LAVAL 2000

Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby Stéréo

Sam. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:35 - 9:35

Sem.: 7:35 - 9:35

LE PETIT MONSTRE #2 (G)

Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00

Sem.: 7:00 - 9:00

EXTREME LIMITE (14 ans)

Sam. et Dim.: 7:00 - 9:00

Sem.: 9:00

LONGUEUIL

Place Longueuil - 825 ouest, rue St-Charles

DOC HOLLYWOOD (G) (v. française)

Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

Sem.: 7:00 - 9:00

LE PETIT MONSTRE (G)

Sam. et Dim.: 1:05 - 7:05

Sem.: 7:05

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS

(14 ans)

Sam. et Dim.: 1:30 - 3:00 - 9:05

Sem.: 9:05

LE PARADIS

8215, rue Hochelaga

DOC HOLLYWOOD (G) Dolby Stéréo

Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:10

Sem.: 7:00 - 9:10

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS

(14 ans)

Sam. et Dim.: 1:15 - 4:15 - 7:15 - 9:45

Sem.: 7:15 - 9:45

EXTREME LIMITE (14 ans)

Sam. et Dim.: 1:10 - 3:40 - 7:05 - 9:30

Sem.: 7:05 - 9:30

PLACE ALEXIS NIHON

Metro Atwater

DOUBLE IMPACT (18 ans) Dolby Stéréo

12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:30 - 10:00

RETURN TO THE BLUE LAGOON (G)

Dolby Stéréo 1:00 - 7:00

MOBSTERS (14 ans) Dolby Stéréo

4:00 - 9:30

POINT BREAK (14 ans) Dolby Stéréo

1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:30

CARREFOUR LAVAL

2330, boul. Le Carrefour

POINT BREAK (14 ans)

Ven.: 7:00 - 9:30

Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 3:00 - 7:00 - 9:30

Lun., Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:30

RETURN TO THE BLUE LAGOON (G) 2:15

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS

(14 ans) Dolby Stéréo

Ven.: 2:00 - 6:40 - 9:20

Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 3:40 - 6:40 - 9:20

Lun., Mer. et Jeu.: 2:00 - 6:40 - 9:20

HOT SHOTS (G) Dolby Stéréo

Ven.: 2:20 - 7:00 - 9:00

Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

Lun., Mer. et Jeu.: 2:20 - 7:00 - 9:00

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR (G)

Ven.: 2:10 - 7:25

Sam., Dim. et Mar.: 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:25

Lun., Mer. et Jeu.: 2:10 - 7:25

PURE LUCK (G) Dolby Stéréo

Ven.: 2:25 - 7:10 - 9:10

Sam., Dim. et Mar.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

Lun., Mer. et Jeu.: 2:25 - 7:10 - 9:10

DOUBLE IMPACT (18 ans) Dolby Stéréo

Ven.: 2:05 - 7:15 - 9:20

Sam., Dim. et Mar.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:15 - 9:20

Lun., Mer. et Jeu.: 2:05 - 7:15 - 9:20

MOBSTERS (14 ans) Dolby Stéréo

9:40

COMPLEXE DESJARDINS

Basile 1

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR (G) Dolby Stéréo

1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

LA PAGAILLE (G)

1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30

LA GLOIRE DE MON PÈRE (G) Dolby Stéréo

2:30 - 7:00

2ème film: LE CHATEAU DE MA MÈRE (G)

5:00 - 9:05

LES APPRENTIS COWBOY (G)

1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

LE DAUPHIN

2396 est, rue Beaubien

IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans)

Dolby Stéréo

Sam. et Dim.: 1:15 - 5:00 - 8:30 Sem.: 8:00

L'ÉVIL (G) Dolby Stéréo

Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

DECARIE

6900, boul. Decarie

DOUBLE IMPACT (18 ans) Dolby Stéréo

Sam. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

Sem.: 7:30 - 9:30

PURE LUCK (G)

Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

Sem.: 7:15 - 9:15

EGYPTIEN

1455, rue Peel

PURE LUCK (G) Dolby Stéréo

1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

MOBSTERS (14 ans) Dolby Stéréo

1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:30

BOY'Z IN THE HOOD (14 ans) Dolby Stéréo

1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:35

LE FAUBOURG

1616 ouest, rue Ste-Catherine

HOT SHOTS (G) Dolby Stéréo THX

1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

CITY SLICKERS (G) Dolby Stéréo THX

1:45 - 4:30 - 7:30 - 9:20

BILL AND TED'S BOGUS JOURNEY (G)

Dolby Stéréo 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:15

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

EXTREME LIMITE (14 ans)

Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 9:30

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

MISTERY DATE (14 ans)

Dim.: 7:30

DANCES WITH WOLVES (14 ans) Dolby Stéréo

1:30 - 5:00 - 8:15

BROSSARD

Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau

PURE LUCK (G)

Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:30

Sem.: 7:10 - 9:30

RETURN TO THE BLUE LAGOON (G)

Sam. et Dim.: 1:30 Sem.: 7:00

EXTREME LIMITE (14 ans)

Sam. et Dim.: 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 9:20

HOT SHOTS (G) Dolby Stéréo

Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:15

Sem.: 7:15 - 9:15

CENTRE-VILLE

2001, Université, Station Metro McGill

PURE LUCK (G)

1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:20

FAUT PAS DIRE À MAMAN QUE LA

GARDIENNE MANGE LES PISSELIERS

PAR LA RACINE (G) 1:20 - 4:10 - 7:00

POINT BREAK (14 ans)

Tous les soirs: 9:15

IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans)

1:30 - 5:00 - 8:30

HALFAQUINE (14 ans)

1:15 - 4:00 - 7:05 - 9:20

BILL AND TED'S BOGUS JOURNEY (G)

3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

RETURN TO THE BLUE LAGOON (G) 1:00

JUNGLE FEVER (14 ans) 1:00 - 7:00

MOBSTERS (14 ans) 4:20 - 9:30

DOUBLE IMPACT (18 ans) (v. anglaise)

1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

HOT SHOTS (G) Dolby Stéréo

1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

LE SILENCE DES AGNEAUX (18 ans)

1:15 - 4:15 - 7:10 - 9:25

CARREFOUR LANGELIER

7305, boul. Langelier

LE PETIT MONSTRE #2 (G) Dolby Stéréo

1:00 - 3:00 - 5:00

EXTREME LIMITE (14 ans) Dolby Stéréo

7:00 - 9:20

MOBSTERS (14 ans) Dolby Stéréo

7:15 - 9:30

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:30

RETURN TO THE BLUE LAGOON (G)

Dolby Stéréo 1:00 - 3:10 - 5:10

ROBIN DES BOIS, PRINCE DES VOLEURS

(14 ans) Dolby Stéréo

1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:40

HOT SHOTS (G) Dolby Stéréo

1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:00

PURE LUCK (G) Dolby Stéréo

1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:00

DOUBLE IMPACT (18 ans) Dolby Stéréo

1:00 - 4:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:45

CREMAZIE

8610, rue St-Denis

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR (G) Dolby Stéréo

Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15

Sem.: 7:00 - 9:15

POINTE-CLAIRE

9361, Trans-Canada

MOBSTERS (14 ans) Dolby Stéréo

Ven.: 2:00 - 7:00 - 9:30

Sam., Dim. et Mar.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

Lun., Mer. et Jeu.: 2:00 - 7:00 - 9:30

DOUBLE IMPACT (18 ans) Dolby Stéréo

Ven.: 2:15 - 7:15 - 9:15

Sam., Dim. et Mar.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

Lun., Mer. et Jeu.: 2:15 - 7:15 - 9:15

BILL AND TED'S BOGUS JOURNEY (G)

Dolby Stéréo

Ven.: 2:15 - 7:00 - 9:00

Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

Lun., Mer. et Jeu.: 2:15 - 7:00 - 9:00

EXCEPTE DIM.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 9:30

MISTERY DATE (14 ans) Dolby Stéréo

Dim.: 7:30

PURE LUCK (G) Dolby Stéréo

Ven.: 2:00 - 7:10 - 9:10

Sam., Dim. et Mar.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

Lun., Mer. et Jeu.: 2:15 - 7:05 - 9:05

HOT SHOTS (G) Dolby Stéréo

Ven.: 2:15 - 7:05 - 9:05

Sam., Dim. et Mar.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

Lun., Mer. et Jeu.: 2:15 - 7:05 - 9:05

RETURN TO THE BLUE LAGOON (G)

Dolby Stéréo

GRATTEZ ET SENTEZ

Ça sent
l'auto neuve,
hein?

Quoi? Vous ne sentez rien?
Pourtant, c'est la vente de fin d'année
« Bye Bye les 91 » des concessionnaires GM...
et ça sent les rabais!

- des remises en argent!
- ou des taux de crédit avantageux sur plusieurs modèles 91 neufs en stock!
- plus, des bons prix de fin d'année!

Faites vite! « Bye Bye les 91 » prend fin le 23 août!

Voyez votre concessionnaire GM pour tous les détails.

V o s c o n c e s s i o n n a i r e s G M



NUMÉRO UN SUR LA ROUTE

